Guy TAPIE | **Maël GAUNEAU** | **Manon LABARCHÈDE**

Professeur de sociologie | Doctorant en sociologie | Architecte, doctorante en sociologie

Le Logement du bien vieillir

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

les chantiers LEROY MERLIN Source

2020 N°40

ENSAP Bordeaux | Laboratoire PAVE | Forum urbain Centre d'innovation sociétale sur la ville | LEROY MERLIN Source tous les savoirs de l'habitat

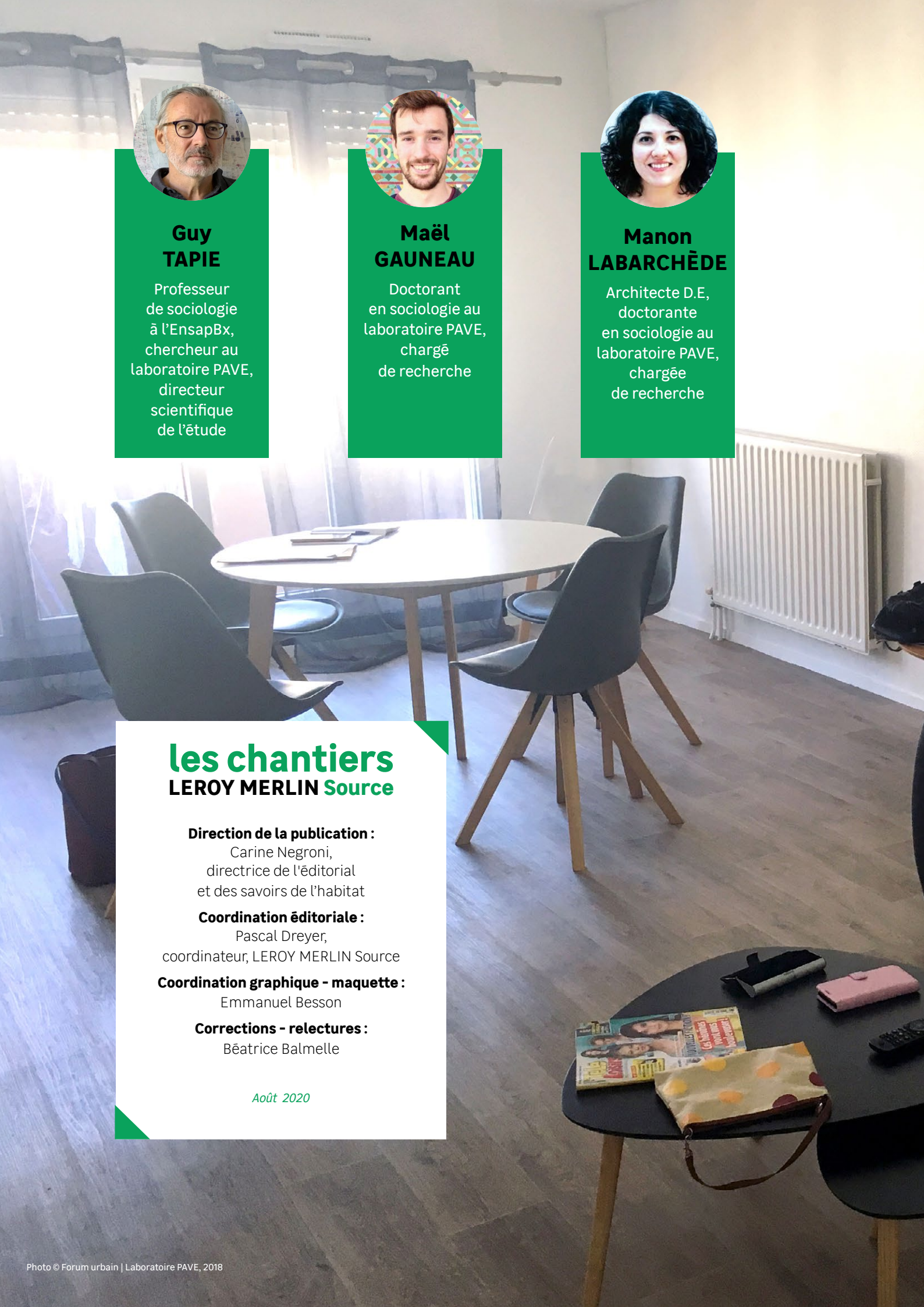

Guy TAPIE

Professeur de sociologie à l'EnsapBx, chercheur au laboratoire PAVE, directeur scientifique de l'étude

Maël GAUNEAU

Doctorant en sociologie au laboratoire PAVE, chargé de recherche

Manon LABARCHÈDE

Architecte D.E, doctorante en sociologie au laboratoire PAVE, chargée de recherche

les chantiers
LEROY MERLIN Source

Direction de la publication :
Carine Negroni,
directrice de l'éditorial
et des savoirs de l'habitat

Coordination éditoriale :
Pascal Dreyer,
coordinateur, LEROY MERLIN Source

Coordination graphique - maquette :
Emmanuel Besson

Corrections - relectures :
Béatrice Balmelle

Août 2020

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Introduction 4

Observer des pratiques d'habiter 7

S'approprier un logement 7
Curistes-locataires, des pionniers de l'adaptation 8

Anatomie spatiale du Logement du bien vieillir 10

Requalifier l'espace intérieur 14
Confort et modernité, une salle de bains rénovée 17
Chambres et mobilier 20

Représentations et appropriations du Logement du bien vieillir 23

Louer un meublé 24
Le logement es-qualités 26
Les doutes 28
L'adhésion 29

Postures vis-à-vis du vieillissement 32

L'indifférence 33
Le détachement 35
Le conservatisme 39
La prévoyance 41

Conclusion 46

ANNEXES

Bibliographie 48
Méthodologie 50
Table des entretiens 51
Les partenaires du projet du Logement du bien vieillir 52

Accès aux notes : cliquer sur notes en bas de chaque page

Introduction

Le Logement du bien vieillir (LBV) à Dax, ville thermale réputée du Sud-Ouest de la France, est motivé par l'idée « d'équiper un logement banal » du parc immobilier ordinaire, un T3, pour tester des dispositifs spatiaux et mobiliers en phase avec les besoins d'une population vieillissante, puis, une fois l'appartement loué, de mesurer le vécu des occupants.

Il est destiné à un public de curistes, plutôt des personnes entre 60 et 75 ans, potentiellement soumis à des limitations fonctionnelles et à des pathologies articulaires. Ils louent le logement pendant trois semaines, le temps des soins. Le logement fait partie du parc social, localisé en centre-ville à proximité des lieux de cure, au deuxième étage d'un immeuble collectif des années 1970 qui en compte quatre. L'aménagement intérieur a été reconfiguré à partir des contraintes d'un bâti existant en se focalisant sur les fonctions de l'économie domestique (cuisiner, faire sa toilette, se reposer, dormir, se régénérer). Le LBV n'est pas un *showroom* technologique où s'exposent et se testent les produits et les services destinés aux seniors, mais il s'apparente plutôt à un *living lab* dont les choix de conception sont soumis à l'observation des pratiques *in situ* des locataires.

Prolongement de la démarche de conseil « Espace idées bien chez moi » initialisée par le groupe Réunica en 2012, et en réponses aux études associées, le LBV, de sa conception à sa mise en service en passant par sa réalisation, est un projet collaboratif qui mobilise depuis 2015 un ensemble de partenaires dont AG2R LA MONDIALE, groupe de protection sociale ; XL Habitat, bailleur social du département des Landes, qui a mis à disposition le logement et a réalisé son rafraîchissement ; AQUI O Thermes, le cluster thermal de la Nouvelle-Aquitaine qui œuvre au progrès de la compétitivité et de la performance des entreprises et des acteurs de la filière, qui s'est occupé de la location ; LEROY MERLIN Source, réseau de recherche du groupe de grande surface de matériaux et de bricolage, et le magasin LEROY MERLIN Bayonne pour la mise en œuvre des équipements.

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

LEROY MERLIN Source a souhaité que soit menée une étude sociologique des usages et de l'impact de ces usages dans la vie quotidienne et dans le domicile de référence des curistes. Cette étude a été confiée au Forum urbain qui a constitué une équipe pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales issue du laboratoire Profession architecture ville environnement (Pave) de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx), en charge de recueillir l'expérience des habitants vieillissants des dispositifs proposés dans l'appartement co-conçus par les partenaires.

À travers ce projet, les partenaires poursuivent des objectifs convergents. La première intention est d'alléger les activités pénibles du quotidien des personnes vieillissantes et des curistes, sujets à des problèmes articulaires ou fonctionnels (se (re)lever, se baisser, s'asseoir, porter des charges, se déplacer, éviter la répétition de gestes traumatisants, etc.). L'équipement du logement doit améliorer le confort de vie, sans se limiter aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, par des interventions non stigmatisantes.

La deuxième est que l'expérience vécue dans le LBV puisse servir aux locataires pour retirer les bénéfices d'un aménagement adapté, et ainsi ajuster leur propre domicile à une nouvelle étape de la vie avec ses contraintes. Le LBV est un support pédagogique et éducatif pour diffuser des solutions simples et peu coûteuses au-delà du seul public des curistes, pour prévenir les difficultés à venir pour tous et préserver une certaine qualité de vie au quotidien.

Dans un premier chapitre, « Observer des pratiques d'habiter », nous fixons le contexte de l'observation sociologique des usages. « Anatomie spatiale du Logement du bien vieillir », le chapitre suivant, décrit les caractéristiques du logement et des équipements qui lui donnent une nouvelle identité. Le troisième chapitre, « Représentations et appropriations du Logement du bien vieillir », analyse les réactions des usagers et le dernier chapitre, « Postures vis-à-vis du vieillissement », classe les attitudes des occupants vis-à-vis du vieillissement à partir de l'expérience vécue dans le LBV.

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Vue de la cour intérieure.

Vue de la cour intérieure
depuis la coursive desservant le logement.

Photo © Pascal Dreyer, 2017

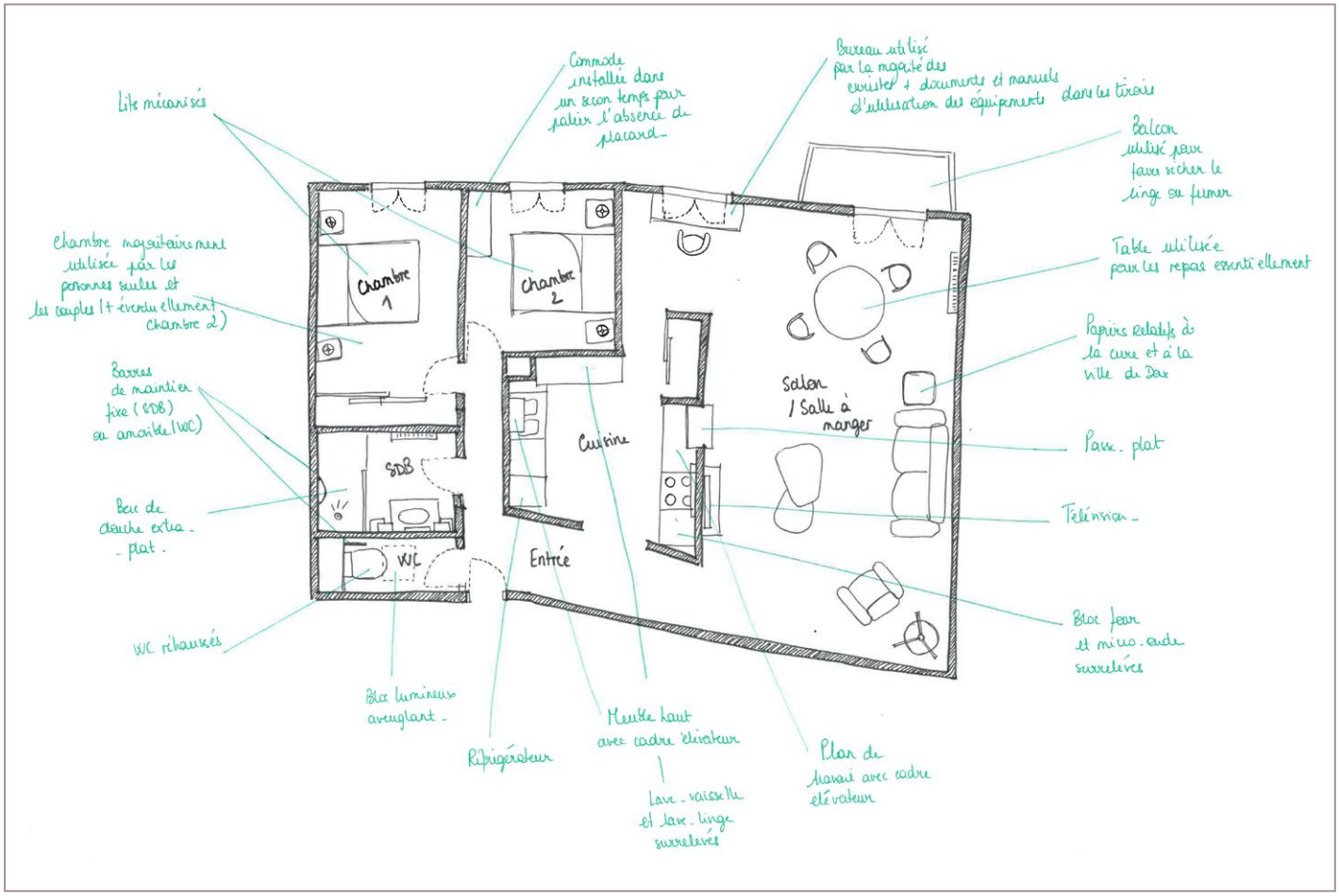

Relevé habité du logement présentant les différents aménagements. © Manon Labarchède, 2020.

Observer des pratiques d'habiter

S'approprier un logement

Le concept d'appropriation est la base de l'interprétation des pratiques des habitants, ici dans le contexte singulier du LBV. L'appropriation se définit comme la capacité des personnes et des groupes à investir leurs espaces de vie, à les modifier à court ou à long terme. Elle s'opère sur le double registre pratique (l'usage d'une pièce dans un logement par exemple) et symbolique (la valeur personnelle et sociale). Elle traduit le regard de l'individu et la liberté de la personne, de l'occupant, de l'habitant à choisir son lieu de vie, à l'ajuster à sa manière de faire et d'être, à y vivre au travers de l'installation de routines quotidiennes qui deviennent autant de balises pratiques et identitaires.

Les mécanismes d'appropriation dépendent des parcours résidentiels, des variables socio-démographiques et des conditions matérielles qui forment le cadre de vie. De façon générale, l'individualisation des pratiques et des attentes vis-à-vis de l'habitat dans les sociétés contemporaines tend à faire de plus en plus référence à ce que désire la personne, à son expérience, et moins à des codes partagés par un groupe[1]. L'appropriation se cale donc autant par rapport aux envies individuelles qu'en référence à une appartenance catégorielle, ici l'âge.

Le processus d'appropriation s'exerce sur trois dimensions, si l'on considère la dimension spatiale et architecturale : la perception esthétique et sensible du lieu de vie, de sa morphologie, de son insertion dans un environnement plus large ; les pratiques des espaces de voisinage, de sociabilité et de l'unité de vie (un immeuble, une résidence, un quartier) ; le vécu de l'intérieur du logement en termes d'habitabilité et de ressenti personnel. Ces trois dimensions sont mises en jeu pour expliquer la relation qui s'établit entre une personne et son environnement. Ainsi, l'image de son habitat peut être déqualifiée (par exemple, les grands ensembles de logements sociaux) et l'intérieur fortement valorisé en raison de la surface, de la lumière, de l'agencement des pièces. Autre situation : les liens de voisinage peuvent perturber la satisfaction ou pas vis-à-vis de son habitat alors que l'architecture et la composition intérieure sont appréciées. Il existe ainsi des organisations spatiales d'unités de voisinage qui soutiennent une vie collective intense et d'autres qui la pénalisent. Pour le LBV, la rénovation n'est pas allée au-delà des murs de l'appartement. Elle n'a pas agi sur les autres aspects architecturaux : pas de rénovation de l'immeuble par exemple ou des espaces de transition (paliers, couloirs, abords immédiats du logement).

Dans le cas dacquois, des caractéristiques conditionnent le processus d'appropriation : le cadre de locations saisonnières pour un court laps de temps (trois semaines), situation qui tranche avec le vécu d'une résidence principale associé à une histoire personnelle ou familiale au long cours et à une personnalisation des espaces de vie. Les locataires sont des seniors qui font face à des problèmes de santé et la prescription médicale d'une cure est la motivation principale du choix du logement. L'adaptation du logement aux attentes des occupants se fixe sur l'intérieur, privilégiant une approche ergonomique engageant le déploiement des activités quotidiennes. Sur ce dernier point, ce sont des spécialistes du secteur, des ergothérapeutes, qui ont été sollicités pour travailler sur des dispositifs *ad hoc*. En d'autres termes, les curistes louent un meublé « prêt-à-habiter », et n'ont pas la possibilité de modifier quoi que ce soit. L'appropriation résulte alors de la confrontation d'expériences résidentielles passées à un aménagement fléché « senior », « personnes vieillissantes », « retraités » – les qualificatifs sont variés – qui doit enrichir le capital résidentiel des personnes[2].

En amont de l'arrivée dans les lieux, le processus et les conditions de location ont des incidences sur le vécu dans le logement. La qualité de la prestation de services, le processus décisionnel qui conduit à accepter le logement, contraint parfois le regard des futurs occupants. Certains sont heureux de la bonne affaire, d'autres en attendaient plus, d'autres encore n'ont pas compris le caractère atypique de la location.

Curistes-locataires, des pionniers de l'adaptation

Le point commun de tous les locataires est donc la réalisation d'une cure thermale. Elle a des raisons médicales et légitime le déplacement dacquois, prescrite par le médecin généraliste, ou parfois par le spécialiste, en raison de la qualité des eaux et des traitements.

> *« C'est surtout mon épouse qui en a besoin, elle est atteinte de beaucoup de problèmes de rhumatisme, enfin, tout un tas de noms un peu complexes. Chondrocalcinose si vous voulez rentrer dans les détails. J'ai des lombaires en très, très mauvais état. Il a fallu intervenir. Ça s'appelle faire un recalibrage, pour laisser passer les nerfs. Parce que ça m'avait créé des sciatiques paralysantes. Donc j'avais perdu en partie mon pied gauche, que j'ai en partie récupéré à force de travailler beaucoup avec un kiné. »*
> Monsieur et Madame Blanchard[3], 69 et 70 ans

> *« J'ai beaucoup de rhumatologie. Mon médecin m'a dit : il faut que ça soit fait rapidement parce que vous aurez de gros problèmes au bras. »*
> Madame Lacroix, 60 ans

Le tableau clinique des personnes, tel qu'il est relaté, est en adéquation avec la performance des soins de la station thermale et la cure est estimée salvatrice grâce aux boues : *« tous les traitements qu'on m'a faits, vu ce que j'ai, on ne peut plus rien faire. J'en suis rendue à la morphine, c'est de l'arthrose. C'est épuisant je peux vous le dire. La boue ça m'endort. Et l'hydro ça réveille. C'est du tonique. »* (Madame Fabre, 77 ans)

> *« Je suis atteint d'arthrose, vous voyez mes doigts ne bougent plus du tout. Vous voyez ? J'en ai dans le dos, j'en ai un petit peu partout. Dax avait une réputation sur la partie rhumatologie. »*
> Monsieur Huet, 64 ans

> *« Suite à une visite chez l'angiologue, elle lui a conseillé pour ses jambes de faire une cure. Et moi, comme j'y étais allé également, elle a vu que j'avais des problèmes au niveau des jambes et elle a dit : ben ce serait bien que vous fassiez une cure également. »*
> Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

La raison sanitaire se couple, pour une partie significative des locataires, à un gain de bien-être psychologique, en coupant avec les contraintes du quotidien, les conflits familiaux parfois, en se donnant du temps pour soi, en se retrouvant avec des amis ou en articulant temps de cure et de vacances : *« je suis allée à Saint-Jean-de-Luz, Biarritz, Bayonne, San Sebastián et à Bilbao. Et puis si, je suis allée dans le Béarn. Il y a des choses très jolies. Guéthary, avec une superbe église »* (Madame Aubert, 58 ans). Les soins justifient le choix dacquois mais la localisation de la ville, dans une région touristique, fait partie des critères de recherche. Il y a autant d'habitués qui connaissent Dax que de nouveaux curistes pour qui c'est une première, un dépaysement choisi. Les locataires-curistes se répartissent sur une large palette entre 60 et 85 ans. La diffusion de la disponibilité du logement ayant été faite *via* les réseaux des partenaires, notamment par un envoi massif aux adhérents AG2R LA MONDIALE, ces derniers constituent plus de la moitié des personnes rencontrées. Ils sont plutôt jeunes, et la grande majorité d'entre eux suivent une cure pour la première fois.

Concernant l'âge, les enquêtés sont donc plutôt des « jeunes vieux », au sens statistique du terme, c'est-à-dire des personnes âgées entre 60 et 75 ans, catégorisation retenue par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) pour l'élaboration de ses données statistiques sur les limitations fonctionnelles[4]. Dans le cas du LBV, 13 des 22 occupants font partie des 60-75 ans, 8 des plus de 75 ans et un seul est âgé de moins de 60 ans. Biologistes, scientifiques et gériatres identifient la barrière des 75 ans, en considérant l'émergence de problèmes pharmacologiques, physiologiques et immunitaires, ainsi que les effets accrus des maladies chroniques, dont la conséquence est une plus grande fréquence de limitations fonctionnelles[5]. Le constat clinique est là mais relativisé par une grande hétérogénéité des situations individuelles, y compris génétiques, face au vieillissement et à la maladie. Les mêmes spécialistes soulignent encore l'importance du ressenti des personnes et de la santé subjective, qui interroge l'effet de l'âge

biologique. L'entrée dans le vieillissement, le véritable, pas celui des statistiques est souvent le fait de ruptures biographiques[6]. Parmi les curistes-locataires, la plupart n'éprouvent que de faibles limitations fonctionnelles.

À l'opposé, les individus soumis à des limitations incapacitantes sont minoritaires.

Les parcours résidentiels des curistes sont denses, autant sur le plan du type d'habitat que de la mobilité territoriale. Pour la plupart, ils sont propriétaires de maisons individuelles. Ils ont eu aussi l'habitude de louer des meublés. Leur expérience résidentielle est donc conséquente.

Ils jugent plus aisément les avantages et les inconvénients d'une diversité de configurations d'habitat. Le vécu avec leur entourage familial et relationnel plus âgé leur donne des références en matière de vieillissement. Les curistes ont aussi un rapport à la santé positif. Ils ont une hygiène de vie, ils font attention à eux et anticipent globalement le futur, situation qui peut évoluer avec l'âge. Les interpeler sur leur bien-être et travailler sur la désadaptation de l'habitat s'avère productif afin de tester les équipements du LBV.

NOTES

1. Citons parmi une littérature abondante : Bachelard G., 1961, *La poétique de l'espace*, Puf, Paris, 416 p. ; Lefébvre H. (1968). *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris, 135 p. ; Rapoport A., 1972, *Pour une anthropologie de la maison*, Bordas, Paris, 221 p. ; Sauzet M., Younes Ch., Larit Ch. (2000). *Habiter l'architecture : entre transformation et création*, Massin, Paris, 225 p. ; Serfaty-Garzon P. (2003). *Chez soi : les territoires de l'intimité*, Armand Colin, Paris, 256 p. ; Segaud M. (2010). *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 248 p. ; Bourdieu P. (1994). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Le Seuil, Paris, 251 p.

retour

2. Guillemard A.-M. (2008). « Un cours de vie plus flexible, de nouveaux profils de risques, enjeux pour la protection sociale », in Guillemard A.-M. (dir.), *Où va La Protection Sociale ?* Puf, Paris, pp. 25-48.

retour

3. Les noms, sauf exceptions, ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes rencontrées.

retour

4. L'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee), de manière générale, ainsi que la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), appliquée au secteur sanitaire et des personnes âgées en particulier, produisent régulièrement des états des lieux sur cette catégorie d'âge des seniors, leur état de santé, leurs pratiques d'habitat, leurs revenus et leurs opinions.

retour

5. Muriel Rainfray, professeur à l'Université de Bordeaux et gériatre, distingue trois types de vieillissement : le vieillissement réussi, habituel et pathologique. « Plus on vieillit, plus on se différencie les uns des autres », affirme-t-elle. La conséquence est une hétérogénéité de la population âgée. Elle précise qu'un vieillissement normal est un vieillissement sans handicap, c'est-à-dire un vieillissement sans dépendance fonctionnelle : « on marche bien, on voit bien, on entend bien, même si cela nécessite des aides » (lentilles, canne, appareil auditif, etc.).

retour

6. Ennuyer B. (2011). « À quel âge est-on vieux ? La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus », *Gérontologie et société*, 34-3, pp.127-142. Pennec S. (2014). « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse », *in* Membrado M. et Rouyer A. (dir.), *Habiter et vieillir. Vers de nouvelles demeures*, Érès, Toulouse, pp. 85-102.

retour

Anatomie spatiale du Logement du bien vieillir

Le LBV est un logement ordinaire et rénové du parc social locatif de XLHabitat : un T3, dans un immeuble du centre-ville de Dax, au deuxième étage, accessible par ascenseur, sauf depuis le parking. Sa localisation à quelques pas des thermes, des services et des commerces, atteste de la prise en compte de l'échelle du quartier, avec ses aménités, une ressource pour la vie collective et la sociabilité (« tout doit pouvoir se faire à pied »).

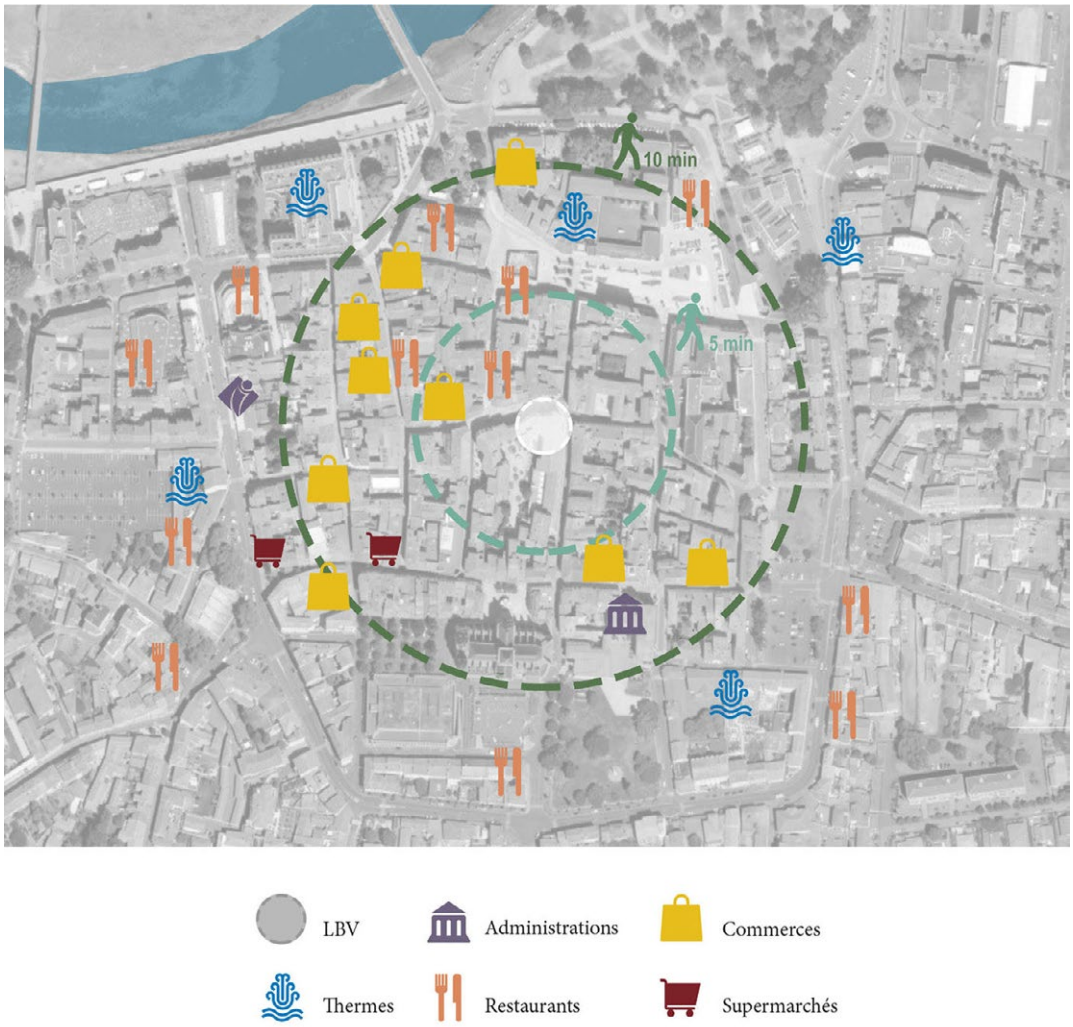

Analyse urbaine de la situation du LBV. © Manon Labarchède, 2020.

Pour autant, le caractère vieillot de l'immeuble et de la cage d'escalier montre les stigmates du temps. Sa forme est éloignée des normes architecturales ou esthétiques de programmes immobiliers neufs ou de la réhabilitation du bâti ancien. Par contre, en phase avec l'époque, le logement est grand, plus de 70 m², avec deux chambres indépendantes. Il est ainsi possible de recevoir des invités ou de s'engager dans une éventuelle colocation, à condition de partager les sanitaires, la cuisine et le salon. On imagine plutôt dans ces conditions des personnes qui se connaissent déjà.

Frédéric Morestin, l'ergothérapeute, spécialiste des adaptations du logement et du milieu de vie au vieillissement, définit ainsi sa manière d'aborder l'aménagement du LBV : « *le premier élément, c'est la population à laquelle s'adresse le logement, un public âgé pouvant avoir des gênes fonctionnelles ou pour lesquelles la question de l'économie articulaire se pose. Une personne âgée n'est pas une personne malade ou handicapée* ». La distinction intra-catégorielle est fondamentale pour les initiateurs du LBV car elle détermine ce qui sera proposé et fait.

Il importait aussi de s'ajuster aux contraintes du bâti datant des années 1970, et de limiter les coûts des travaux pour rester dans la perspective d'un logement accessible à tous, aux plus modestes en particulier. Ce qui explique pourquoi certains dispositifs, préconisés initialement dans le cahier des charges, ont été par la suite abandonnés : « *il avait été suggéré de travailler sur les ouvertures (portes) qui font moins de 70 centimètres, et de les remplacer par des ouvertures plus larges avec des portes à galandage, notamment pour l'accès aux toilettes* ». De plus, au moment des travaux, l'amiante, un agent fortement cancérigène, a contraint les interventions possibles. Encastrée dans le béton, elle n'a pas de nocivité avérée, ce qui n'est pas le cas dès lors qu'il y a une dégradation de l'ouvrage qui active la production de poussières qui peuvent être inhalées. « *laisser emprisonnée l'amiante et conserver la trace de cet encoffrement ne pose pas de problème sanitaire* » confirme XLHabitat, ce qui n'est pas le cas dès lors que l'on intervient sur la structure porteuse, les cloisons et les systèmes d'isolation existants. Plutôt que de casser et de refaire, des parois ont été parfois rajoutées, avec comme conséquence le rétrécissement des espaces de vie. Le coût des travaux de rafraîchissement est estimé à 3500 euros, alors qu'une intervention plus lourde, du fait du désamiantage, aurait coûté entre 10 000 et 15 000 euros supplémentaires. Plus généralement, il a été décidé de rester « *dans des solutions simples à coûts maîtrisés* », donc sans intervention sur le gros œuvre (extension de pièces, ajout d'un étage ou modification du balcon).

Deux types de travaux ont été effectués, les uns modifiant en partie la composition des espaces et les autres intégrant un mobilier adapté. Au moins pour les acteurs, l'accent est mis sur leur caractère non stigmatisant, malgré la présence de lits motorisés au design banalisé (couchages séparés, hauteur et position réglables, matelas en mousse à mémoire de forme), d'un fauteuil releveur et d'un canapé avec une fonction relax pour se démarquer des dispositifs destinés aux personnes âgées plus dépendantes (sentier lumineux, barres d'appui dans les espaces de circulation hors toilettes et salle de bains, strapontin dans la douche). L'ergothérapeute a fourni un guide de préconisations, dont la réalisation a été co-construite par le magasin LEROY MERLIN de Bayonne et XLHabitat. Les artisans ont été accompagnés pour « *bien saisir le sens* » du projet.

Le logement est quasiment refait à neuf (sols, peinture, décoration) : « *une styliste a réalisé des planches d'inspiration pour choisir le style, la décoration, les couleurs et les matières des meubles, plans de travail, carrelage. L'idée était de créer une harmonie d'ensemble cohérente en adéquation avec le contexte de cure : une ambiance apaisante* » (LEROY MERLIN Source). La sensation est d'être dans un meublé à l'image d'habitations saisonnières de vacances, plus impersonnelles que son propre domicile. Comparé à son état initial, il a nettement gagné en qualité, passant d'un lieu plutôt daté à un logement nettement plus contemporain, grâce aux interventions sur l'environnement et à une esthétique qui facilitent la perception sensorielle des espaces par un contraste de couleurs en particulier.

Double page suivante, une axonométrie (représentation en deux dimensions d'objet en trois dimensions qui a pour objectif de conserver l'impression de volume ou de relief) donne à voir le Logement du Bien Vieillir avant et après travaux.

Axonométrie du logement avant travaux

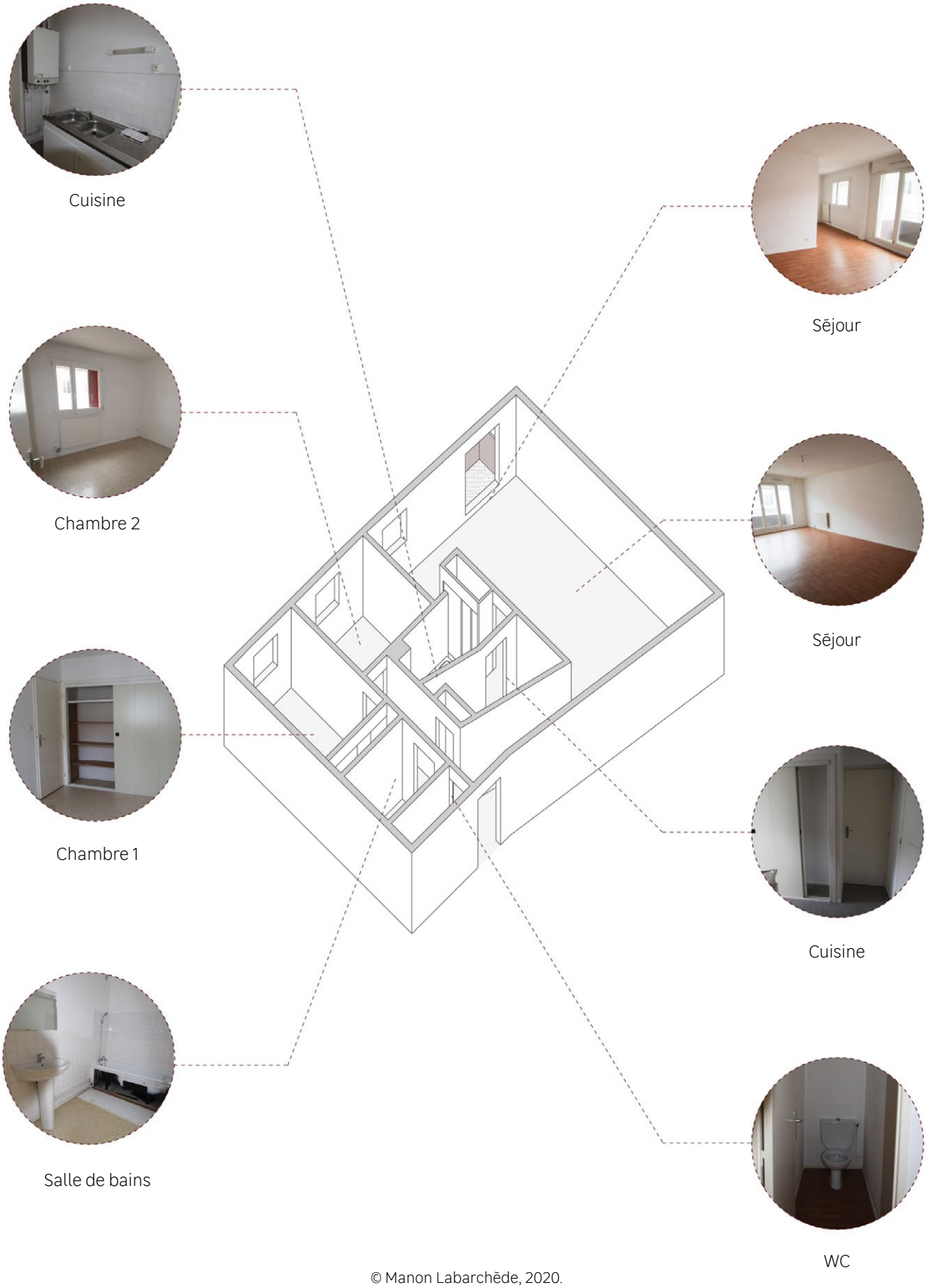

© Manon Labarchède, 2020.

Axonométrie du logement après travaux

Cuisine

Chambre 2

Chambre 1

Salle de bains

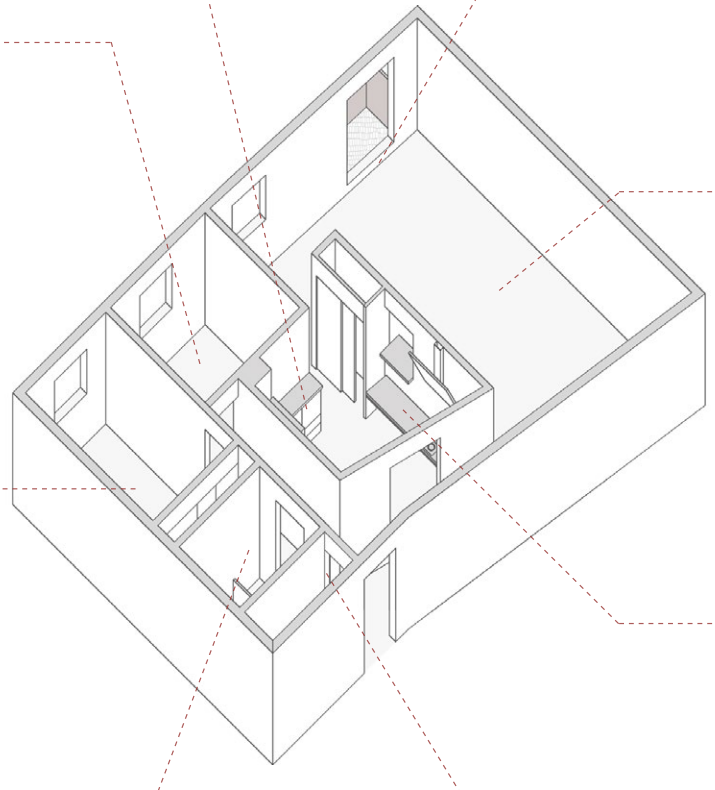

Emmarchement balcon

Séjour

Cuisine

WC

© Manon Labarchède, 2020.

Requalifier l'espace intérieur

À l'origine, l'appartement était cloisonné. La liaison entrée-cuisine-séjour était sombre, le regard butant sur le mur de la cuisine avec devant un couloir pour aller vers les pièces de nuit, et sur la droite un couloir vers les pièces de jour. Cette partie du logement, en second jour, impose une lumière artificielle. Il n'y a aucun rangement (patères, placards, meuble à chaussures). L'objectif du réaménagement a été de casser l'impression désagréable d'être dans le noir et d'aider à la circulation vers l'espace jour : « *passer d'un espace confiné à un autre plus agréable, fluidifier le passage, permettre une circulation aisée, faire respirer l'espace, là où le cloisonnement distribuait la circulation* ». Le sol du logement a été entièrement unifié grâce à la pose d'un linoléum imitation parquet, accentuant la sensation de fluidité et de continuité entre les pièces et donnant un aspect plus chaleureux et moderne, à l'image de ce qui est fait dans les constructions neuves.

La cuisine a gagné en surface au dépend d'un grand cellier existant, secondaire dans le cas d'occupation saisonnière, alors que dans la résidence principale il procure une habitabilité et une fonctionnalité toujours valorisées. Elle s'ouvre sur l'entrée de l'appartement qui devient plus lumineuse et agréable. Néanmoins, l'entrée reste sous-dimensionnée, toujours sans aucun rangement de prévu. La porte de la cuisine vers le salon a été transformée en passe-plat pour assurer une continuité visuelle et accroître la sensation de volume et de lumière, de l'entrée jusqu'au salon et au balcon. Le réaménagement est dans l'air du temps avec le choix d'une cuisine à moitié ouverte et à moitié fermée. Elle n'est plus séparée du salon-séjour. Elle est un lieu dans lequel on mange, grâce au gain de superficie et à la localisation du plan de travail. Elle est même un passage possible pour circuler dans l'appartement.

Pour le mobilier, deux cadres à hauteur variable (entreprise Créé) ont été intégrés : le plan de travail équipé de la plaque de cuisson et le meuble haut au-dessus de l'évier, qui peuvent être réglés par les locataires à leur convenance. Ils doivent pouvoir ainsi limiter les gestes douloureux en raison de traumatologies articulaires, tels que lever les bras pour accéder à la vaisselle au-dessus de l'évier, cuisiner en restant debout avec un plan de travail trop bas ou trop haut, etc. Les nombreux autres équipements sont à hauteur d'homme (60 centimètres) de manière à éviter les mouvements potentiellement traumatisants (lave-vaisselle, lave-linge). Un deuxième bloc est composé du four et du four à micro-ondes. Une plaque à induction, plus sécurisante pour les personnes âgées en perte d'autonomie, complète les changements. La surface limitée de la cuisine et la présence de nombreux électroménagers (« *tout ce qui est significatif du progrès contemporain* ») ont imposé un travail précis et minutieux, prenant en compte les attentes des occupants. L'une des attentions préconisées entre autres est d'éviter les angles saillants.

Le salon-salle à manger a gardé sa configuration d'origine. Il a été meublé avec un fauteuil électrique pour se relever depuis une assise haute et inclinée, ainsi qu'un canapé avec la possibilité d'allonger les jambes en position assise. La décoration de la pièce et l'esthétique du mobilier, avec une connotation universelle et normalisée, sont inspirées par le design de produits de grande consommation accessibles dans les grandes chaînes d'ameublement.

L'accès au balcon depuis le séjour a fait l'objet de nombreuses discussions. L'emmarchement pour y passer a été immédiatement et unanimement jugé contraignant pour des personnes âgées. Le supprimer s'avérait lourd financièrement, si ce n'est impossible techniquement. Il a été décidé de le rendre simplement visible par un contraste de couleurs. LEROY MERLIN Source avait proposé d'ajouter un caillebotis extérieur à la hauteur de la différence de niveaux, ce qui a été refusé par XLHabitat et certains partenaires pour des raisons de sécurité par rapport à la hauteur du garde-corps.

La cuisine avant les travaux

La cuisine après les travaux

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Le séjour avant les travaux

Le séjour après les travaux

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

L'accès au balcon depuis le séjour

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Confort et modernité, une salle de bains rénovée

La salle de bains est la deuxième pièce avec la cuisine où d'importants travaux ont été réalisés. La précédente était plutôt sombre et datée. La baignoire a été remplacée par une douche à bac extra-plat antidérapant, produit banal et courant, destiné au grand public mais utile pour les personnes âgées. Aucun siège permanent ou banc maçonné n'a été prévu, mais un tabouret mobile est fourni. La hauteur de la vasque et le miroir ont été prévus pour permettre une toilette debout, assise debout ou assise (sur le tabouret mobile de la douche par exemple). Des rangements ont été placés sur un mur, ainsi qu'un sèche-serviettes électrique. Le design de la pièce est soigné pour en faire un endroit agréable, proche de la demande contemporaine exprimant l'importance des pièces d'eau et des soins du corps. On n'y fait pas simplement sa toilette, on doit aussi s'y sentir bien. Entre l'avant et l'après, la rupture est flagrante.

Les WC, indépendants, ont été suspendus et rehaussés par rapport à une assise normale. Deux barres de maintien ont été fixées pour aider à la sortie, la première latéralement, la seconde, amovible, à l'arrière. Ils ne sont cependant pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. En cause : l'espace réduit en raison des gaines de la salle d'eau voisine. La porte battante s'ouvrant vers l'intérieur n'a pu être remplacée par une porte à galandage, ce qui aurait impliqué de lourdes interventions sur le bâti et le désamiantage.

retour sommaire

La salle de bains après les travaux

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

La salle de bains avant les travaux

La salle de bains après les travaux

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Les WC avant les travaux

Les WC après les travaux

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Chambres et mobilier

La première chambre dispose de placards coulissants, avec des miroirs en façade. L'intérieur a été aménagé avec des barres de suspension pour les vêtements, positionnées à mi-hauteur en vue de limiter l'amplitude des mouvements. Le cadre de lit est articulé et électrique. On peut en régler la hauteur et ainsi contrôler la montée ou la descente. Il est possible de surélever une partie ou l'autre du sommier pour soulager des douleurs ou simplement se positionner de manière plus confortable. Les différentes fonctions sont commandées par une télécommande filaire.

La deuxième chambre n'a pas de placard, mais elle est équipée, comme la première, d'un cadre de lit avec les mêmes fonctionnalités. La télécommande est non filaire. Seuls le design et la couleur changent, toujours dans une optique de non-stigmatisation. L'accès aux chambres s'opère par un couloir dont l'éclairage est à détection de mouvement.

Le LBV a bénéficié d'un sérieux *lifting*, sans pour autant faire évoluer notablement sa configuration spatiale d'un point de vue architectural. L'intervention s'est concentrée sur l'intérieur, sans toucher à l'environnement immédiat : le palier de l'étage, le parking, l'espace public de proximité, toutes choses qui conditionnent l'appropriation des espaces de vie. Sa mutation d'un logement ordinaire à un logement intégrant des équipements spécifiques s'opère grâce à la modification des murs et de la circulation entrée-cuisine-séjour et à l'ameublement ergonomique de toutes les pièces cherchant à améliorer le confort général des lieux. C'est ce dernier point qui fait la marque d'identité du LBV, davantage que la réorganisation spatiale que l'on aurait pu faire pour tout type de logement et pour tout type de population.

Le logement dacquois optimise certains composants de l'habitat pour l'ajuster aux effets de l'âge, sans aborder toutes les échelles d'un habitat senior, comme le font les résidences spécialisées, publiques ou privées, qui associent logement et services, ou l'habitat intergénérationnel dont le principe est de parier sur un nouveau mode de cohabitation entre personnes âgées, familles et jeunes. L'intention est de porter une attention aux corps malmenés une fois la porte de l'appartement franchie, et de faire en sorte que les dispositifs proposés soient inspirants pour soi et chez soi. Le message transmis est celui-ci : travailler sur le vieillissement ne se réduit pas à traiter le handicap et la dépendance, il y a des options plus douces pour le corps et l'esprit et il est possible de concevoir un aménagement bienveillant pour les seniors.

La première chambre avant les travaux

La première chambre après les travaux

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

La deuxième chambre avant les travaux

La deuxième chambre après les travaux

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Représentations et appropriations du Logement du bien vieillir

La perception du LBV par les occupants est conditionnée, et parfois parasitée, par d'autres choses que la seule attention aux équipements. Certaines, notées par les locataires, relèvent plus du cadre de la location saisonnière que d'un logement adapté. Aussi, les équipements du LBV ne sont pas forcément repérés d'emblée comme quelque chose d'original parce qu'ils ressemblent à ce qui est déjà connu. Deux éléments entrent alors en résonnance. Le premier renvoie à la dimension locative du logement, pour un temps court, celui de la cure, et les exigences attendues dans ce cadre contractuel (confort, rapport qualité/prix, équipements à disposition). L'autre est en lien avec les caractéristiques spatiales et mobilières d'un logement destiné à des personnes âgées. L'appropriation à l'œuvre en dépend, dès les premiers instants ou plus tard dans la pratique quotidienne, pendant les trois semaines de la location, ou encore une fois revenus au domicile quand les habitants se remémoreront l'épisode dacquois pour s'en inspirer[1].

Photo © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2018

Placard haut à hauteur ajustable.

Louer un meublé

Le moment de l'entrée dans les lieux est essentiel, notamment dans le cas d'une location saisonnière même si la situation n'est pas aussi engageante dans la durée que lors de l'entrée dans la résidence principale. L'appréhension liée à la découverte d'un lieu loué d'après une description et quelques photos, cumulée à la fatigue du voyage, accentue le regard critique. Dans ce contexte, son coût, et par là le rapport qualité/prix, est mis en avant, particulièrement dans le cas des adhérents AG2R LA MONDIALE qui ont bénéficié, pour la plupart, d'une offre avantageuse[2] pouvant, paradoxalement, les rendre plus méfiants vis-à-vis de ce « *sur quoi [ils] allai[en]t tomber* ». Pourtant, dès l'arrivée dans les lieux, le logement plaît pratiquement sans retenue : « *c'est une vraie bonne surprise* » et « *ce n'est pas le type de logement de cure dans lequel on tombe habituellement* », affirment les plus expérimentés.

Le préférant à un appart-hôtel ou à une chambre sur le lieu de la cure, ils évitent le coût d'une pension complète tout en disposant d'un logement grand et spacieux, avec la possibilité de s'y faire à manger et potentiellement de recevoir dans l'une des deux chambres. La qualité du logement, compte tenu de sa propreté, de son agencement, de son confort, de sa localisation, des conditions favorables de la location et du niveau d'équipements, participe de ce bilan positif unanime.

La démarche locative n'est pas sans contrainte dans le cas d'un logement meublé. Le fait de payer une caution cristallise quelques incertitudes, accentuées par l'absence d'état des lieux. Elle renforce les craintes et rompt avec les habitudes. Pour les curistes de la saison thermale 2018, par exemple, l'entrée se faisait en autonomie. L'agence de location se contentait de donner les clés aux locataires, qui prenaient possession seuls du logement, sans que ne soient réalisés ni état des lieux, ni présentation des équipements. Une situation régularisée par la suite. Face à cela, Monsieur Blanchard a recensé, en arrivant dans le logement, les éléments indiqués sur son contrat de location et a ainsi « *rappelé pour dire qu'il manquait deux trucs par rapport à la liste* ». D'autres ont restreint l'usage du mobilier par peur de le casser : « *je n'ai pas osé aller plus bas [dans l'abaissement du plan de travail] parce que je me suis dit que j'allais peut-être péter quelque chose. Donc par précaution je ne suis pas allée plus bas.* » (Madame Aubert, 58 ans)

De plus, le défaut d'information sur le mobilier a eu un impact sur son usage. Les curistes se sont trouvés démunis face à des placards et des appareils ménagers qui bougeaient à leur convenance. Quand ils repéraient des éléments qu'ils ne connaissaient pas, ils n'osaient, bien souvent, pas les utiliser, ce qui a été le cas pour les cadres élévateurs dans la cuisine, pour d'autres plus classiques comme les plaques à induction, ou pour la bonde du lavabo de la salle de bains. Les modes d'emploi, rangés dans un tiroir, étaient insuffisants pour familiariser les habitants à leurs modes de fonctionnement pourtant assez simples.

> *« Moi c'était pire qu'un film de Charlie Chaplin quand je suis arrivée ici. Parce que je ne savais me servir de rien. C'est une plaque comme je ne connais pas. Alors il y avait tout un dossier. Un micro-ondes avec plein de fonctions que je ne connaissais pas. […] Mais sinon moi j'étais Charlie Chaplin dans le film Les Temps Modernes. »*
> Madame Rolland, 74 ans

> *« Alors si je vous montrais tout ce qu'on ne savait pas. Ça vient du lavabo, le premier jour on s'est lavé les dents dans l'eau stagnante parce qu'on ne savait pas que pour vider l'eau, il suffisait d'appuyer sur le centre du lavabo. »*
> Madame Rolland, 74 ans

Pour les curistes ayant bénéficié d'un état des lieux et du mode d'emploi, l'appropriation a été plus rapide et moins soumise aux craintes de la perte de la caution, les conduisant plus aisément à se sentir chez soi et à être réceptifs aux particularités du logement.

En contrepoint des qualités repérées par les locataires, certains aspects ont pesé sur leur appréciation du logement, aspects qui s'inscrivent dans ce qu'implique une location saisonnière ou toute location de vacances. Une liste de manques a été ainsi dressée : porte-manteaux dans l'entrée et dans la salle de bains ; dévidoir dans les toilettes ; le spot de la cuisine côté rue qui ne s'allume que si le premier est lui-même allumé ; absence d'étagère dans le placard de la cuisine et de prise électrique sur le plan de travail, qui rend problématique l'accès à la machine à café placée au-dessus du lave-linge ; un frigidaire sans freezer pour stocker des aliments congelés ; l'impression d'une quantité insuffisante de vaisselle et d'ustensiles de cuisine, notamment couteaux et épluche-légumes ; la mauvaise isolation phonique entre les chambres ; le mécanisme du volet roulant du salon. Certains repèrent de petites dégradations : la planche de bois sous les tiroirs de la cuisine est tombée et le miroir de la salle de bains ne s'allume plus.

> *« Même remarque quand même : ça ne coûterait rien d'avoir un porte-manteau ici ou un porte-manteau là. On n'a rien pour accrocher les affaires. C'est tout bête. »*
> Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

> *« Par contre ce qu'il manquerait là, c'est un dévidoir et un butoir de porte. C'est pas grand-chose, parce qu'au fur et à mesure ça va casser. Ça va abîmer, c'est certain. »*
> Madame Renaud, 77 ans

La cuisine concentre les récriminations. Elle n'offre pas assez de vaisselle et d'ustensiles de cuisine pour la préparation des repas : pas d'épluche-légumes, de couteau à pain, de mixeur ; petit nombre d'assiettes et de couverts de table. De fait, certains ne mettent jamais en marche le lave-vaisselle. L'inadéquation du dispositif vis-à-vis du public visé n'est pas en cause, mais son appropriation et son efficacité sont troublées par une chaîne d'usage incomplète.

> *« On est obligés de faire la vaisselle souvent parce qu'il n'y a pas beaucoup de vaisselle, donc ça, c'est… Mais bon. C'est un détail hein, c'est vraiment des détails. […] Moi ce qui me gêne le plus c'est le manque de vaisselle. Il n'y a pas de couteau à pain, il n'y a pas de couteau pour éplucher des légumes. »*
> Madame Lecomte, 75 ans

> *« Je vous dis, le seul souci au niveau ménager, c'est le frigo. Bon il n'y a pas de glaçons. Bon ça c'est important je pense quand même. »*
> Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

Le rapport locatif avec ses règles et ses normes perturbe dans les premiers temps l'installation dans le logement, faute de clarification des conditions d'usage. Le flou communicationnel vis-à-vis du caractère expérimental rend moins lisible les intentions des concepteurs. Certains pensaient trouver un logement « *suréquipé* », d'autres un « *logement neuf* », d'autres encore un logement « *adapté aux fauteuils roulants* », sans pour autant être eux-mêmes dans cette situation. Des visions anticipées qui introduisent un décalage avec la réalité des lieux.

L'identité du logement pour ses occupants est incertaine. Lorsqu'il est assimilé à un logement de vacances, la transposition entre ce qui est vécu au sein du logement thermal vers le domicile est plus complexe que lorsque le mode de vie pendant la cure est proche du quotidien vécu. Les locataires y passent moins de temps car ils profitent de leur temps libre pour visiter la ville et la région.

> *« On s'est baladés beaucoup. On a visité Terre-Dax aussi, qui est bien, une bonne visite. Qu'est-ce qu'on a fait ensemble encore ? Bon on est allés en Espagne, à San Sebastián. On est allés une fois vers Cambo et les petits villages par là. On a bougé quoi. »*
> Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

Le « mode vacances » amène ainsi à être moins critique. L'appartement est un pied-à-terre et une base à partir de laquelle on rayonne. Ce n'est pas une chambre d'hôtel mais il est instrumentalisé plus qu'approprié. De fait, les personnes voient davantage le meublé, équipé avec le mobilier *ad hoc*, qu'un logement dont on a refait l'intérieur, version vieillissement.

> *« Non, quand on va en vacances on est moins exigeants. On ne part pas trois semaines déjà. Et puis les vacances c'est les vacances, on n'a pas le même état d'esprit. Et puis quand on part en vacances on n'est pas que tous les deux (rires). Donc c'est différent. Ce n'est pas comparable, c'est différent. Quand on vient en cure, c'est pas les vacances. »*
> Monsieur et Madame Huet, 79 et 72 ans

Quand le mode domicile est activé, la migration d'équipements, découverts dans l'un, est plus fréquente vers l'autre car les personnes s'y sentent suffisamment à l'aise. L'appropriation va alors souvent de pair avec une appréciation positive du logement.

Madame : *« Ben on l'utilise comme chez nous hein, on l'utilise comme chez nous. Si on va faire la sieste on va dans le lit… »*

Monsieur : *« Non, ça fait plus qu'un logement de vacances parce que c'est… un logement de vacances. Bon la literie c'est vraiment le bas de gamme. Tandis que là vraiment, tout est vraiment au summum donc là… On attaque la troisième semaine on n'a pas vu le temps passer hein. Parce que l'après-midi on se met là tranquille, on regarde un peu la télé, après sur les coups de 4 heures, quand on s'est un peu reposés, bim on va se balader, on revient vers 6-7 heures, on grignote, bam on regarde la télé et puis on se couche de bonne heure. »*

Madame : *« Oui, on reste plus dans l'appartement parce qu'un logement de vacances, bon il y a l'époque déjà. Parce que si vous prenez un logement de vacances en juillet ou en août, bon c'est sûr que vous avez plus de possibilités d'aller à la plage ou d'aller autre part, peu importe où vous allez. »*
Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

« Mais là pas trop envie de bouger. Et puis on était bien. Voilà. On était bien. Dans la chambre d'hôtel on avait envie de sortir quand même. »
Monsieur et Madame Guillot, 70 et 71 ans

La transposition se fait d'autant plus volontiers que le logement est bien approprié par ses occupants, qui y voient une continuité avec ce qu'ils connaissent déjà, un air de famille en quelque sorte. Or, pour être investi de manière optimale, il doit davantage évoquer le domicile qu'un logement de vacances, situation qui efface en partie la lecture de l'offre dacquoise.

Le logement es-qualités

Pour beaucoup, le logement est une location un peu exceptionnelle, agréable à vivre pour le temps de la cure, qui se démarque nettement de ce qui existe dans le marché privé ou de la chambre de l'établissement thermal.

La localisation au cœur de la ville, un choix initial important et une stratégie de la part des concepteurs du LBV, fait l'unanimité quels que soient l'âge, les contraintes de mobilité ou les pratiques de temps libre (aller au restaurant, au café, aux commerces proches). Les locataires se rendent à la cure à pied et donc s'évitent la navette ou l'usage de leur propre véhicule. Elle favorise aussi les sorties urbaines quand les curistes ne sont pas aux soins. L'atout de la centralité est donc déterminant. L'animation urbaine est aussi tolérée bien qu'il puisse y avoir quelques inconvénients à habiter en ville (bruit, animation nocturne, circulation, sécurité).

« C'est l'emplacement parce que là c'est vraiment idéal. Vous êtes à 5 minutes des thermes. On peut rarement avoir mieux. On est sur un plateau piétonnier donc directement l'après-midi on va se balader à droite, à gauche. On fait tout le tour, une petite balade d'une ou deux heures, c'est hyper sympa. »
Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

Sa localisation correspond à une tendance au retour en centre urbain d'une catégorie de seniors au prix du passage de la maison individuelle en périphérie en appartement dans un collectif pour des raisons pratiques propres aux seniors : ne plus faire l'entretien du jardin pour les très nombreux ménages qui habitent en périphérie urbaine ; utiliser sa voiture dans une moindre mesure ; se rapprocher de services de santé en particulier ou de lieux d'activités culturelles ou associatives. Pour d'autres, c'est l'expérience pratique d'un changement de trajectoire résidentielle : en d'autres termes, le LBV rend visible et possible une vie urbaine dans une ville moyenne.

Le logement est jugé spacieux et lumineux par l'ensemble des locataires. Une impression d'espace se dégage lors de l'entrée dans la pièce principale. La décoration épurée la souligne aussi. La luminosité et la clarté attirent l'attention. Espace et lumière sont deux indicateurs majeurs de qualité des espaces de vie. Bien que les locataires ne puissent pas comparer avec l'organisation initiale du logement, ils adhèrent à la création de vues grâce à la reconfiguration de l'entrée et de la cuisine.

« C'est clair, c'est spacieux. C'est spacieux. […]
On a quand même de l'espace. Les chambres sont
bien. C'est bien. On a même des lits électriques ! »
Madame Berger, 72 ans

Pour quelques personnes, la pièce principale, épurée et peu personnalisée, manque de chaleur. Le contraste avec le domicile est implicitement souligné. Les habitants y ont accumulé meubles, photos, tableaux, ou ont ajusté régulièrement la décoration à leurs goûts. Ils sont les signes d'une histoire personnelle et d'un enracinement familial, indices d'un attachement émotionnel et quasiment instinctif.

Le confort, on le sait, fait partie des grandes conquêtes sociales en matière d'habitat. Certains éléments se sont tellement imposés dans le quotidien que l'on oublie qu'ils n'existaient pas dans les années 1950 : l'eau, l'électricité, le chauffage, la surface des pièces, la salle de bains, les WC. Le confort thermique, visuel, sanitaire, sensible est encore un stade supérieur de progrès. Les plus âgés le savent parce qu'ils ont vécu l'inconfort et des conditions d'habitat misérables parfois pour la génération née avant la deuxième guerre mondiale et juste après. Ici, le confort prend la forme d'un ressenti positif grâce à un mobilier dédié : les couchages et les assises sont dignes d'un mobilier haut de gamme. Ainsi, le soin de la cure se prolonge dans le logement en apaisant la fatigue accumulée du corps. Il démultiplie l'effet de la cure, voire l'intensifie comme l'imaginaient les concepteurs. Le sentiment est simplement d'être bien, de se sentir bien.

« Il est confortable. Quand on s'assoit dans
le canapé, c'est confortable. Le fauteuil
je m'y suis mis une fois pour essayer comme ça,
c'est confortable ».
Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

« Quand on tombe sur un appart comme ça,
ce n'est pas tous les jours hein. Donc ouais,
je pense que c'est un point fort dans mon choix
de destination thermale. Très franchement oui. »
Madame Lacroix, 60 ans

« C'est vrai que la fatigue aidant, on était très
contents d'avoir un appartement très attrayant.
Moi je me mettais là, je bouquinais un peu.
Il est hyper reposant. »
Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

Le balcon qui a fait l'objet de polémique chez les acteurs, en raison de la différence de niveau et du risque de chute, est apprécié ne serait-ce que pour faire sécher le linge dehors, quand il fait beau, *« il y a même un petit balcon pour étendre le linge, ça n'a pas de prix ».* Les fumeurs l'utilisent également et ne sont ainsi pas obligés de sortir de l'immeuble et de descendre devant la porte cochère. De fait, le balcon participe à l'ambiance générale positive puisqu'il apporte de la lumière et qu'il ouvre des vues, sans pour autant être un lieu objectif et conscient de détente. Beaucoup des locataires habitent des maisons individuelles et sont habitués aux jardins, aux terrasses : *« je voulais un balcon, parce que j'habite en maison, et je ne me voyais pas trois semaines enfermée sans avoir d'extérieur ».* Peut-être que sans le dénivelé, il aurait été plus investi mais entre la chaleur suffocante de l'été et le mauvais temps d'hiver et seulement trois semaines de présence, la fenêtre d'utilisation reste limitée. Son usage instrumental prime finalement.

La disposition de la cuisine a suscité la curiosité mais a convaincu de l'intérêt de sa réorganisation, *« elle est carrément au milieu de l'appart. Enfin… Mais en fait c'est plutôt pratique ouais. Parce qu'on pose les courses en arrivant. Et puis quand on fait la cuisine on est là, on passe par là… Non, c'est plutôt pratique. Ce que je n'avais pas imaginé au départ. Je me suis dit : quelle drôle d'idée ! »* (Madame Lacroix, 60 ans). Son ouverture rappelle le choix fait chez soi et conforte sa décision, créant une autre manière de vivre plus contemporaine qui privilégie la lumière et la continuité spatiale, plutôt que le cloisonnement des pièces de l'appartement : *« on avait une cuisine simple, et puis on a foutu le mur entre la cuisine et la salle par terre, on a ouvert. Maintenant on a une belle cuisine aménagée et on a un grand puits de lumière »* (Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans). Il n'a pas été vraiment fait état des possibles inconvénients d'une cuisine ouverte, à savoir les odeurs tenaces de la cuisson (choux, poissons, etc.) ou le désordre des coulisses de la préparation des repas à la vue de tous. Beaucoup ne l'ont pas vraiment remarqué, tant elle correspond aux normes actuelles. Pour cela, il aurait fallu connaître l'avant et l'après. De plus, pour ceux qui habitent une maison individuelle, elle reste un espace clé, souvent grande, bien aménagée, qu'elle soit ouverte ou fermée selon les envies et les traditions d'usage des propriétaires. La multiplication du nombre d'appareils électroménagers et la recherche d'une esthétique propre font partie aussi d'une évolution majeure de cette pièce et de l'habitat.

Les doutes

Le décodage des adaptations spatiales et mobilières (Hall, Albaret, Gamberini, 1994) s'opère au prisme des représentations des occupants. Or, à propos du vieillissement, ces dernières sont phagocytées par les normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite appelées plus communément normes PMR. Dans l'esprit des locataires, le logement doit être accessible à un fauteuil roulant, attribut qui conditionne le regard porté sur le lieu.

L'accès à l'appartement, dans un immeuble localisé en centre-ville, est jugé problématique car s'il existe un ascenseur, il relie uniquement le rez-de-chaussée aux étages et aux appartements. Le parking souterrain est uniquement relié par une rampe pour les voitures, une situation loin d'être conforme à l'image supposée d'un habitat ajusté au vieillissement. L'escalier de secours est quant à lui condamné en raison des dégradations fréquentes. Il est perçu sans surprise comme étant insécure.

> *« Ben disons que c'est dangereux quand vous montez du garage. Parce que nous avant-hier on a monté du garage, il y a une personne qui est arrivée brut de pomme ! Enfin très vite… Voilà. Il faut passer de l'autre côté. »*
> Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

Une fois dans l'appartement, des aménagements intérieurs sont estimés certes très utiles mais comparés entre eux, ils sont qualifiés, au mieux, de superflus, au pire, de contreproductifs. C'est le cas quand sont mis en perspective les deux cadres élévateurs de la cuisine, éléments pertinents de l'aménagement. L'un, équipant la table de cuisson et le plan de travail, est estimé très opportun ; l'autre, l'étagère au-dessus de l'évier, serait improductif car la hauteur du meuble varie finalement peu du fait de l'absence d'étagère intérieure en permettant l'usage fréquent. Le meuble est laissé par conséquent continuellement dans une position intermédiaire pour faire la vaisselle sans être gêné par un positionnement trop bas, et dans le même temps suffisamment à hauteur pour attraper les assiettes qui y sont rangées. Toujours à propos des cadres élévateurs, l'absence de prise de courant sur le plan de travail est regrettée. Avant d'être ajoutée, le petit électroménager était sur la tablette au-dessus du lave-vaisselle et du lave-linge, à une hauteur inhabituelle et potentiellement malaisée d'accès pour les locataires.

> *« Alors ce qui est étonnant par contre c'est que vous avez un truc comme ça où vous pouvez régler, c'est extraordinaire, sauf que là vous n'avez pas une seule prise. Donc vous ne pouvez pas mettre ni la cafetière, ni le grille-pain, ni la bouilloire, donc vous êtes obligés de les mettre ici [au-dessus du lave-vaisselle]. Alors déjà il n'y a qu'une prise, donc là il faudrait au moins prévoir une prise multiple. Mais faire le café comme ça alors que vous êtes sur un truc hyper confort pour le reste : il y a une petite incohérence. Donc soit il faudrait amener une prise ici, si c'est possible, ou alors peut-être rajouter ici une petite tablette, étagère, il y a une prise qui n'est pas trop loin, ou même celle-là. Et à ce moment-là, avoir ici la cafetière, le grille-pain et la bouilloire. »*
> Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

Parmi d'autres surprises, les luminaires sont sujets à critique. Alors que l'éclairage de la cuisine et de la salle de bains est qualifié de *« juste »*, celui des WC surprend par sa tonicité. Puissant et blanc, il est fortement critiqué au point que des locataires évitent de l'allumer quand ils se lèvent la nuit. Ils se contentent d'une lumière indirecte grâce à la salle de bains ou au couloir.

> *« Ce puits de lumière-là, il aurait été mieux mis dans la salle de bains. Parce que quand on se rase, voilà. Ça aurait été plus utile dans la salle de bains et puis une lampe normale dans les WC. »*
> Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

Le décalage entre des équipements performants et originaux dans le champ du domicile, et l'oubli d'autres plus répandus qui relèvent d'un confort ordinaire et d'un habitat convenant aux personnes âgées, surprend parfois. Le volet roulant manuel du séjour apparaît archaïque alors que la plupart des logements, neufs ou réhabilités, intègrent le minimum de domotique.

> *« Pourquoi le volet il n'est pas électrique. Attendez, moi chez moi, les volets sont électriques. Le faire pour une personne comme moi ça va… Mais une petite mamie très âgée, ça fait mal au bras. »*
> Monsieur et Madame Olivier, 77 et 62 ans

« Ah par contre le volet roulant du séjour il est dur hein. On ne ferme pas les volets. »
Monsieur et Madame Hubert, 79 et 72 ans

Certains dispositifs ne sont pas jugés utiles au prisme de ses propres pathologies, ce qui les rend même stigmatisants. La cure requiert selon les personnes un degré d'autonomie qui rend caduque une partie des travaux destinés, selon eux, à des handicapés. Le handicap étant bien souvent à leurs yeux une limitation forte de la mobilité physique, qui renvoie à l'image du fauteuil roulant.

« C'est quand même amusant de voir jusqu'où ça va. Ça vous permet pratiquement de vous lever sans le moindre effort. Honnêtement pour quelqu'un qui a des difficultés... Mais alors quand elle en est à ce point-là, la personne, d'avoir besoin de ça, est-ce qu'elle peut encore faire une cure ? »
Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

Le vide sous le plan de travail et sous la vasque de la salle de bains suggère pour les locataires l'éventuel usage d'un fauteuil roulant. Hypothèse contredite dès lors que sont repérés le seuil pour franchir le balcon, une largeur du couloir insuffisante ou encore des WC étroits incompatibles avec un handicap.

« On ne sent pas un vrai changement par rapport à la table qui monte et qui descend. Je m'en suis peu servi parce que je pense que ça peut être utile pour des gens qui sont en fauteuil roulant, mais rien ici n'est vraiment prévu pour un fauteuil roulant, donc c'est une sorte de déconnexion. C'est plus théorique que vraiment... Vous voyez ? L'ascenseur, l'entrée, en fauteuil, à mon avis ça ne passe pas. Donc il y a une sorte de déconnexion par rapport à l'objectif. »
Madame Aubert, 58 ans

D'où le sentiment des locataires d'être dans la demi-mesure. Soit on n'a pas été assez loin pour intégrer véritablement toutes les conséquences du vieillissement dont celle essentielle, pour les locataires, de la réduction de la mobilité ; soit on en a trop fait au regard de personnes qui s'estiment valides, en forme et en bonne santé. Leurs réactions cristallisent les interrogations sociétales et existentielles sur le statut de la personne vieillissante et âgée, qui ne se réduit plus à la dépendance, à la fin de vie ou à la solitude.

L'adhésion

Malgré les critiques qui disent combien il est compliqué d'aménager un logement profilé pour des personnes vieillissantes, il est reconnu nombre de bienfaits au LBV. L'aspect général de l'appartement est qualifié de *« sympa »* ou de *« moderne »*. Son *« look »* agréable n'est pas contrarié par des aménagements stigmatisants, propres à un public âgé dépendant (lit, douche, toilettes). Chacun peut prendre ses aises dans un grand logement comparé aux chambres d'hôtel, aux apparts-hôtels ou aux petits meublés, y compris pour les couples qui font chambre à part. Un réel bien-être est ressenti.

À l'usage, les équipements sont avantageux au regard des habitudes, des incertitudes de santé et du mode de vie des locataires. Dans la cuisine, le plan de travail et l'élévation du gros électroménager retiennent l'attention. Pour le premier, sa mobilité grâce au cadre élévateur semble soutenue par la diversité de ses usages : éplucher, cuisiner, cuire, prendre son repas.

« Le fait que ça se lève et que ça s'abaisse c'est bien. Parce que comme du coup on a des horaires décalés, on déjeune là, et pour déjeuner on baisse. Après pour cuisiner on monte. »
Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

« Moi je me suis servi dans la cuisine du plan de travail qui baisse. Parce que comme la vaisselle est assez lourde et que j'ai des problèmes aux bras, j'ai trouvé que c'était plus confortable quand on pouvait baisser. »
Monsieur et Madame Guillot, 70 et 71 ans

« Si je n'ai pas à soulever ça va, je monte pour travailler. Mais si je dois soulever des choses, il faut que je le baisse. »
Monsieur et Madame Guillot, 70 et 71 ans

L'élévation de l'électroménager est unanimement jugée pratique et semble correspondre aux attentes latentes de certains curistes.

> *« Le lave-vaisselle à hauteur ça c'est pratique. [...] Ah mais j'ai le four à hauteur. Le four est à hauteur, mais pas le lave-vaisselle. »*
> Monsieur et Madame Hubert, 79 et 72 ans

> *« Sinon, moi je vous dis, ce que j'ai apprécié, c'est surtout les machines. Ça je trouve que c'est super bien de ne pas avoir à se baisser... »*
> Madame Lecomte, 75 ans

Tous ne connaissent pas les WC suspendus et découvrent un entretien pratique, un critère de propreté et d'hygiène majeur pour tous les lieux intimes, accentué dès lors que l'on habite hors de chez soi. Cela évite aussi les contorsions douloureuses pour ceux qui souffrent d'arthrose. La possibilité de monter le lit au maximum pour changer sans effort les draps fait aussi partie des « *petits trucs* » qui facilitent la vie.

> *« C'est bien, c'est bien. Surtout pour le ménage et tout. »*
> Monsieur et Madame Guillot, 70 et 71 ans

> *« C'est vrai que quand il faut faire le lit, je vois à l'hôpital, quand ils viennent pour faire, hop ils remontent comme ça tout est à la hauteur. »*
> Madame Berger, 72 ans

Avec le vieillissement, l'apparition d'altérations fonctionnelles ou d'un affaiblissement des capacités par rapport à un récent passé, est le signe tangible d'un changement irréversible même si la force de caractère l'amortit. Le corps plus raide se voute, l'appréhension sensible de son environnement décline, les lunettes et un appareillage auditif pallient en partie la perte des sens, la canne puis le déambulateur font leur apparition. Quelles que soient les circonstances, à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, la recherche de points d'appui pour s'asseoir et se relever peut être la règle. La mauvaise circulation, le mal au dos, l'arthrose et ses douleurs, le jour, la nuit, plus intenses chez les personnes âgées, demandent des ajustements pleinement conscients, ce qui ne met pas totalement à l'abri de chutes, redoutées par tous.

S'ajoute aux considérations fonctionnelles une plus-value en termes de confort. Elle s'exprime d'ailleurs sur le même registre : des éléments surélevés par rapport à la moyenne pour gérer la flexion, s'asseoir ou se relever. Pour les WC, l'assise plus haute permet de se passer des barres de maintien, alors qu'elles sont indispensables dans des WC classiques. Pour le lit, c'est aussi le cas ; pouvoir élever ou abaisser une partie est presque un jeu, un jeu qui soulage d'efforts douloureux.

> *« Le mien est comme ça et j'avoue que j'aime beaucoup. Ma fille, elle a un lit beaucoup plus bas, mais quand je vais chez elle, j'ai des difficultés, il faut vraiment que je fasse marcher les bras. J'aime bien les lits hauts comme ça. Ça, non, c'est très bien. On y dort très bien. Oui, ça il n'y a pas de soucis. Le matelas est bon. Non, tout est bien, très bien. »*
> Madame Lecomte, 75 ans

Son aspect esthétique, un peu inattendu, est noté par tous les résidents. *« C'est pas laid. Et le côté esthétique est important quand même. »* Associé à la dépendance, au mobilier d'un hôpital, à un univers sanitaire, à une étape de la vie où le corps est contraint par la maladie, il rend les fonctionnalités de la mécanisation plus attirantes. Il assure un bien-être physique et psychologique : remonter les jambes pour une meilleure circulation ou le dossier pour une lecture plus agréable et ergonomique. Le confort de la literie est souligné, parfois à l'opposé de celui que l'on peut trouver dans les locations saisonnières.

> *« Et je trouve que l'investissement dans les matelas il a été bien fait quand même. Parce que moi j'avais peur... Je vais vous dire honnêtement, quand j'ai soulevé, j'ai vu les matelas plastifiés comme ça, ça m'a fait penser comme je vous dis que ma sœur est handicapée en fauteuil roulant, vous savez dans les hôpitaux. Comment ça s'appelle ? Les matelas comme elle avait pour les escarres, les choses comme ça, mais c'est beaucoup plus dur. Et alors je me suis dit : oh là là ça va être horrible. Et finalement on dort très, très bien dedans. On n'a pas l'impression quand on le voit comme ça. Et quand on le voit plastifié comme ça... Mais pas du tout, on dort très, très bien. »*
> Madame Dupuy, 61 ans

La concordance entre les équipements du LBV et ceux dont disposent les curistes à leur domicile est un indice de satisfaction élevé. Plus cher à l'achat, l'investissement n'est pas problématique pour les ménages aisés, ni pour ceux qui au cours de leur trajectoire de vie ont amélioré leur quotidien en accédant à une gamme supérieure de mobilier.

« Enquêteur : *Et au niveau du lit, est-ce que vous avez modifié la hauteur ?*

Oui, oui, oui. Elle joue beaucoup avec, mais à la maison aussi.

Enquêteur : *Ah vous en avez un aussi ?*

Pas automatique, mais avec des crans. Et elle, elle joue pas mal avec. »

Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

De la même manière, dans leur domicile principal, les cuisines sont aménagées avec des équipements à hauteur comme le four ou le four à micro-ondes. La douche avec un bac plat est de plus en plus répandue chez les curistes, certains regrettant même qu'elle ne soit pas ici *« vraiment »* à l'italienne ou encore à bac extra-plat. Bref, des équipements du LBV sont déjà actifs pour une partie des personnes. Par contre, la surélévation du lave-linge et du lave-vaisselle reste une vraie bonne surprise, quasiment inconnue pour tous.

Le contexte thermal pèse sur l'usage des équipements. La cure est un exercice solitaire pour plus d'un tiers des locataires. Pour le reste, ce sont des couples ou des personnes accompagnantes (amis ou membres de la famille). L'usage d'équipements perd de l'intérêt pour une personne seule. Le lave-vaisselle voire le lave-linge ont ainsi été très peu utilisés. Le four aussi, soit par manque de temps pour faire la cuisine pour ceux qui bougent beaucoup hors du logement, soit par manque d'envie pour les plus fatigués.

« Ça je ne l'ai pas encore utilisé parce que ça sèche dans la journée, et ça je ne l'ai pas utilisé non plus comme je suis seule. Mais sinon je pense que c'est une bonne idée sur le principe. »

Madame Aubert, 58 ans

« On n'avait pas l'utilité à deux, ou toute seule. De toute façon, il n'y a pas une quantité de vaisselle incroyable. Si on recevait des amis on l'aurait fait, mais là… On ne l'a pas utilisé. »

Madame Rolland, 74 ans

En outre, la cure pèse, ce n'est pas « *reposant* ». Les soins fatiguent et les déplacements dans l'établissement thermal sont incessants. Dès lors, elle s'adresse à des personnes qui conservent une autonomie fonctionnelle importante. Certains équipements s'adressent à des personnes plus éprouvées. Les barres de maintien dans les WC ont ainsi été très peu utilisées.

Enfin, l'usage genré d'espaces ordonne l'appropriation. Pour la génération actuelle de curistes, la cuisine reste en majorité un espace féminin où l'homme intervient assez peu. Il en résulte qu'une fois réglés à la bonne hauteur, le plan de travail et le placard ne bougent plus, à moins que différentes pratiques nécessitent des positions variables. La différence de taille entre les membres du couple n'a ainsi eu que peu d'effets sur l'usage des cadres élévateurs, alors que cet élément aurait pu être fondamental dans leur usage régulier.

D'emblée, disons qu'il y a des *« trucs »* qui marchent bien dont l'icône serait le rehaussement du lave-linge / lave-vaisselle, mais l'appréciation du logement par ses occupants s'avère contrastée. Doté d'indéniables qualités, il correspond à une partie des besoins et des envies des curistes. Une critique naît du décalage entre le logement et son usage, la location saisonnière. La vertu pédagogique pour apprendre à mieux vivre son habitat, attribuée à l'expérience d'un logement équipé durant une cure thermale, postulée comme possible par les initiateurs du LBV, est contrainte justement par son statut de logement thermal.

NOTES

1. Le quotidien est le prisme des observations effectuées car il recèle un potentiel réel d'appropriation. C'est dans la sphère domestique que l'usager a généralement le plus de liberté à moduler l'espace à ses besoins, allant du rajout ou de la suppression de cloisons intérieures aux réaménagements d'espaces et de leurs fonctions par l'usage différencié et le recours aux objets. Citons Certeau Michel, 1990, *L'invention du quotidien : arts de faire*, Gallimard, Paris, 416 p. ; Pérec G., 1974, *Espèces d'espaces*, Galilée, Paris, 200 p.

retour

2. 560 euros pour trois semaines, voire moins pour des populations modestes ; pour les autres, environ 700 euros.

retour

Postures vis-à-vis du vieillissement

Nous mettons en lumière plusieurs postures qui traduisent des positions et des comportements spécifiques vis-à-vis du vieillissement, parfois accentués par un accident ou le décès d'un proche, par une altération rapide des capacités physiques ou cognitives. Les postures se déclinent en croisant conscience du vieillissement et jugement sur le LBV en tant que logement adapté, révélateur clairvoyant d'un vécu antérieur, d'une histoire personnelle et sociale plus longue. La posture se bâtit aussi sur l'anticipation de l'avenir, et en ce sens elle est significative des effets du processus de vieillissement sur l'habitat. Quatre postures se dégagent : l'indifférence, le détachement, le conservatisme, la prévoyance. Étant donné le cycle long de la vieillesse, quasiment sur une génération et demi, une personne adopte au cours de sa vie plusieurs postures, pouvant passer ainsi du détachement ou de l'indifférence à la prévoyance.

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2019

Chambre de Mme Fabre.

L'indifférence

La posture d'indifférence s'exprime dans une double logique. La première souligne une absence de réflexivité des effets du vieillissement sur l'habitat caractérisée par l'ignorance ou une connaissance faible des enjeux. À l'inverse, la seconde logique est le fruit d'une réflexivité importante conduisant à une distance consciente et volontaire avec la question de l'entrée dans le vieillissement et ses conséquences possibles (la perte d'autonomie) et déjà présentes (les limitations fonctionnelles). De manière générale, l'indifférence est assez peu fréquente. Pourtant, elle éclaire un certain nombre d'enjeux.

Le LBV est principalement perçu sous un aspect fonctionnel, et le jugement se focalise sur les bons critères d'une location saisonnière. Dans le cas de Madame Fabre (77 ans), par exemple, la propreté est le critère mis en avant : *« moi j'ai regardé d'abord la propreté. Ah ça c'est… C'est la première des choses que je regarde. La propreté. Quand j'ai vu que c'était tout neuf, tout ça, je me suis dit que c'était parfait ».* Technologies, adaptations, équipements sont ignorés, peu ou pas du tout utilisés en lien avec leur fonctionnalité pour les personnes âgées ou plus simplement dans une logique de gain de confort habituel. Dans le cas de Madame Fabre, le meuble au-dessus de l'évier – ainsi que le plan de travail de la cuisine – est jugé à la bonne hauteur sans qu'elle n'ait eu besoin de toucher aux réglages initiaux : *« moi je ne m'en sers pas, c'est très bien la hauteur ».* Pourtant, Madame Fabre reconnaît *« être à la merci de son arthrose »*, rendant certains de ses gestes difficiles à réaliser. On le voit à travers cet exemple, l'indifférent fait preuve d'une adaptation par défaut voire d'un contournement face aux contraintes auxquelles il est confronté.

L'absence de mobilisation des solutions permettant d'amoindrir ou de surmonter les difficultés quotidiennes peut s'expliquer par la particularité d'une location saisonnière, dans laquelle l'aspect temporaire ou la « *crainte de casser* » limitent l'appropriation des dispositifs. Cependant, dans cette posture, l'attitude est similaire lorsqu'on évoque le domicile. Face aux difficultés, le changement de pratiques est la solution envisagée, là où des interventions sur l'habitat pourraient être proposées. Prudence accrue ou stratégie d'évitement, l'indifférent associe plus aisément la mise en place d'un dispositif facilitant un problème d'accessibilité des lieux, et au handicap qui en découle, seule contrainte suffisamment significative pouvant remettre en cause le maintien à domicile :

> *« Ben disons que je sais très bien à la base, étant seule chez moi, que je ne pourrai pas y rester. Ça j'en suis consciente. Tant que je pourrai, que je serai apte à tout, comme je suis autonome actuellement, j'y resterai le plus longtemps possible. Mais le jour où je m'apercevrai, vraiment, avec les problèmes de jambes, parce que je ne me fais pas d'illusions, parce que les genoux je sais que c'est à vie. Bon. Je ne sais pas comment…. Si j'ai un fauteuil roulant ou un truc comme ça, je ne pourrai pas rester à la maison. »* Madame Fabre, 77 ans

Madame Fabre fait partie des indifférents. Agée de 77 ans, elle habite depuis 45 ans dans une échoppe bordelaise[1] acquise avec son mari, aujourd'hui décédé. Le bâti initial ne comprenait que deux pièces qui se sont vite révélées trop exiguës. D'abord, ils ont agrandi le garage pour y stationner la voiture, puis la maison sur le jardin, pour vivre dans un logement plus confortable. Ils ne disposaient pas à leur arrivée de salle de bains et la cuisine était rudimentaire. Une deuxième chambre est aussi aménagée pour accueillir la mère âgée de son époux. L'extension a donc permis de créer une salle de bains, un réduit servant aujourd'hui de buanderie, la cuisine et une chambre supplémentaire.

Le logement, considéré par sa propriétaire comme étant de plain-pied, a en réalité plusieurs jeux de niveau, bien que légers. Des marches sont présentes au niveau de la rue, puis dans le garage ou encore vers le jardin, légèrement en contrebas par rapport au reste de la maison. Des marches qui ne posent aucun souci à Madame Fabre dans ses déplacements quotidiens. Les habitudes et l'adaptation progressive à des limitations fonctionnelles incontournables ont forgé des repères bien établis. Nul besoin de sentiers lumineux, de barres d'appui distribuées dans tout le logement, la sédimentation ancienne de pratiques suffit à aiguiser les sens pour se déplacer à l'intérieur du logement.

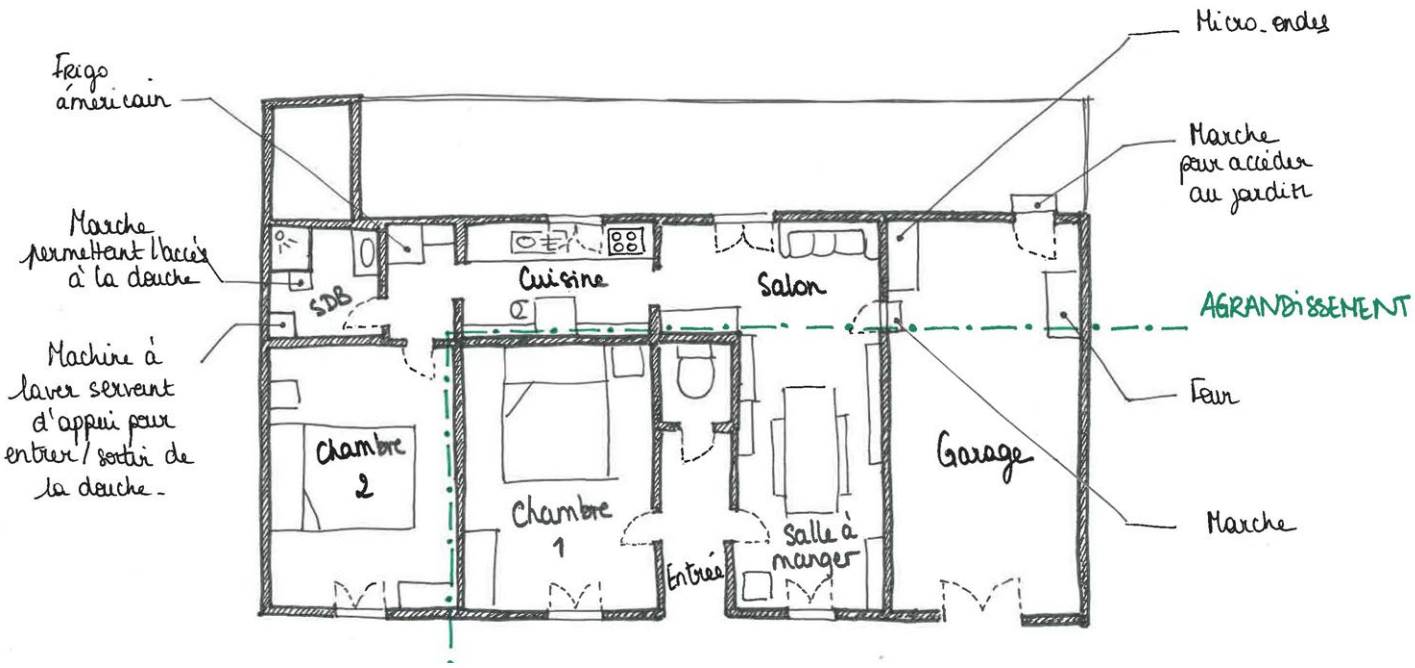

Relevé habité de la maison de Mme Fabre. © Manon Labarchède, 2020.

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2019

Garage de Mme Fabre.

Salle de bains de Mme Fabre.

L'organisation complexe du logement renforce les obstacles éventuels. Les pièces en enfilade – comprenant la salle de bains, un cellier, la cuisine, le salon et le garage – contraignent les circulations. Aussi, la cuisine est relativement petite et ne permet pas d'y placer tous les équipements. On y trouve le réfrigérateur et les plaques de cuisson, et dans le garage, à l'opposé, le four et le micro-ondes. De la même manière, l'accès à la douche passe par un emmarchement conséquent, dont Madame Fabre s'accommode, jusqu'à préciser qu'il lui « *sert énormément* » notamment pour surélever sa jambe lorsqu'elle enfile ses bas. Pour entrer ou sortir de la douche, c'est sur sa machine à laver qu'elle prend appui pour surmonter la difficulté due à l'emmarchement.

Le logement est très encombré et la circulation doit se faire dans des espaces réduits, potentiellement accidentogènes. Cependant, pour Madame Fabre, ce n'est pas vraiment problématique. Ce qui prime est l'attachement à ses meubles, choisis pour la plupart avec son époux au moment de leur emménagement : *« du moment que je suis bien dans mes meubles comme on dit »*. Elle ne questionne donc pas l'espace de son domicile, mais le vit. Elle l'accepte tel qu'il est et n'envisage pas la moindre évolution. Elle confesse que ça ne l'a *« pas effleurée »* de transposer les aménagements ou équipements du LBV dans son propre domicile. Madame Fabre a connu l'expérience du vieillissement dans cette maison. D'abord, sa belle-mère, atteinte de la maladie d'Alzheimer, y a vécu avec eux durant quelques années. Ensuite, elle a vu vieillir son mari décédé en 2007 à l'âge de 83 ans. Des expériences qui ont accru son affection pour le lieu, sans que sa réflexion quant à sa propre situation n'évolue. Madame Fabre est, comme les indifférents en général, moins sensible aux effets du vieillissement, moins consciente des gênes auxquelles elle est quotidiennement soumise, mais elle s'en satisfait au nom d'une histoire. La valeur sentimentale l'emporte sur les éventuels désagréments d'un logement devenu au fil des ans en décalage avec sa condition. Madame Fabre fait corps, relativement, avec son lieu de vie.

Le détachement

Le détachement est une posture paradoxale. Elle est caractérisée par la connaissance des problèmes posés par le vieillissement, *a fortiori* dans un habitat incompatible, et par la certitude de ne pas être (encore) concerné. Ainsi dans le LBV, les équipements sont jugés *« utiles »*… mais seulement pour les autres. « Les vieux c'est les autres », expression récurrente, est une conviction ancrée, surtout quand on a à peine 60 ans. Mais c'est aussi vrai pour d'autres personnes plus âgées qui se sentent bien et font attention à leur santé à 80 ou 90 ans.

Les équipements ne sont pas jugés à l'aune de leur possible usage, mais en fonction de leur utilité théorique pour des personnes handicapées ou dépendantes. Ils n'ont de sens qu'en cas d'invalidité, invalidité qui suppose et impose un fauteuil roulant dans l'esprit des personnes, signe tangible des stigmates du handicap.

En conséquence, une maison de plain-pied est naturellement adaptée au vieillissement grâce à une mobilité aisée. Chez les détachés, le spectre du fauteuil roulant domine la lecture spatiale. Importer vers le domicile les codes du LBV n'est pas à l'ordre du jour ni envisagé pour le futur.

[À propos du cadre élévateur du plan de travail]

« Mais je pense que pour des gens qui sont vieillissants, qui se mettent à aller en fauteuil roulant, ça peut être intéressant effectivement qu'ils soient autonomes. »

Madame Aubert, 58 ans

[À propos de l'éclairage à détection automatique]

« Si ça marchait bien c'est très pratique parce qu'on l'oublie et c'est bien pour les personnes qui se lèvent la nuit, de pouvoir sans avoir à tâtonner et se casser la gueule in fine, là au moins on ne se casse pas la gueule, c'est tout de suite ça s'allume et ils peuvent aller où ils veulent. Ça c'est très, très bien. »

Madame Aubert, 58 ans

[À propos des barres de maintien dans les toilettes]

« On ne s'en sert pas, non. Ben non. C'est bien qu'elles y soient parce qu'il y a des personnes qui en ont besoin. » Madame Berger., 72 ans

Le détachement n'est pas lié à une méconnaissance du phénomène du vieillissement et de ses conséquences potentielles pour soi et dans le lieu de vie. La situation de Madame Lecomte illustre cette posture. Agée de 75 ans, veuve depuis 13 ans, elle vit aujourd'hui encore dans la maison qu'elle a occupée avec son mari. Un héritage familial, au sein duquel son époux a lui-même grandi. C'est une échoppe bordelaise double dans le centre-ville d'une commune de l'agglomération bordelaise. Elle a connu plusieurs évolutions. La première a pris la forme d'un agrandissement à la naissance du premier enfant. La surface habitable est alors passée de 70 m² à 110 m². Plus récemment la salle de bains a fait l'objet de modifications. La baignoire a été abandonnée au profit d'une douche à l'italienne, répondant aux aspirations de confort et de modernité, mais son système de fermeture avec un rideau ne satisfait pas pleinement Madame Lecomte. Elle a opéré une mise aux normes énergétiques en changeant la chaudière et certaines menuiseries, et a rafraîchi l'intérieur (peintures). L'entretien est en grande partie confié à des personnes extérieures que Madame Lecomte rémunère par des chèques emploi service.

Soutenue par ses deux enfants, elle évolue dans un environnement qu'elle connaît bien. Insérée dans la vie sociale et associative de la commune, elle a l'occasion de se déplacer et continue de pratiquer une activité physique régulière. Elle se sent très bien chez elle. Ses enfants sont très attachés à la maison, et elle estime que l'un d'eux viendra y habiter après elle. Surtout, elle pourra y vieillir *« sauf maladie très importante »*, dit-elle sobrement. Ce qu'elle craint est la paralysie et la solitude. Elle redoute aussi les maladies *« de l'esprit »*, au premier rang desquelles la maladie d'Alzheimer ou encore l'accident vasculaire cérébral. Vivre sans avoir de vie sociale, ce qu'elle nomme *« vivre pour vivre »*, n'a pas de sens pour elle. Madame Lecomte possède une maison secondaire le long de l'estuaire de la Gironde dans laquelle le couple

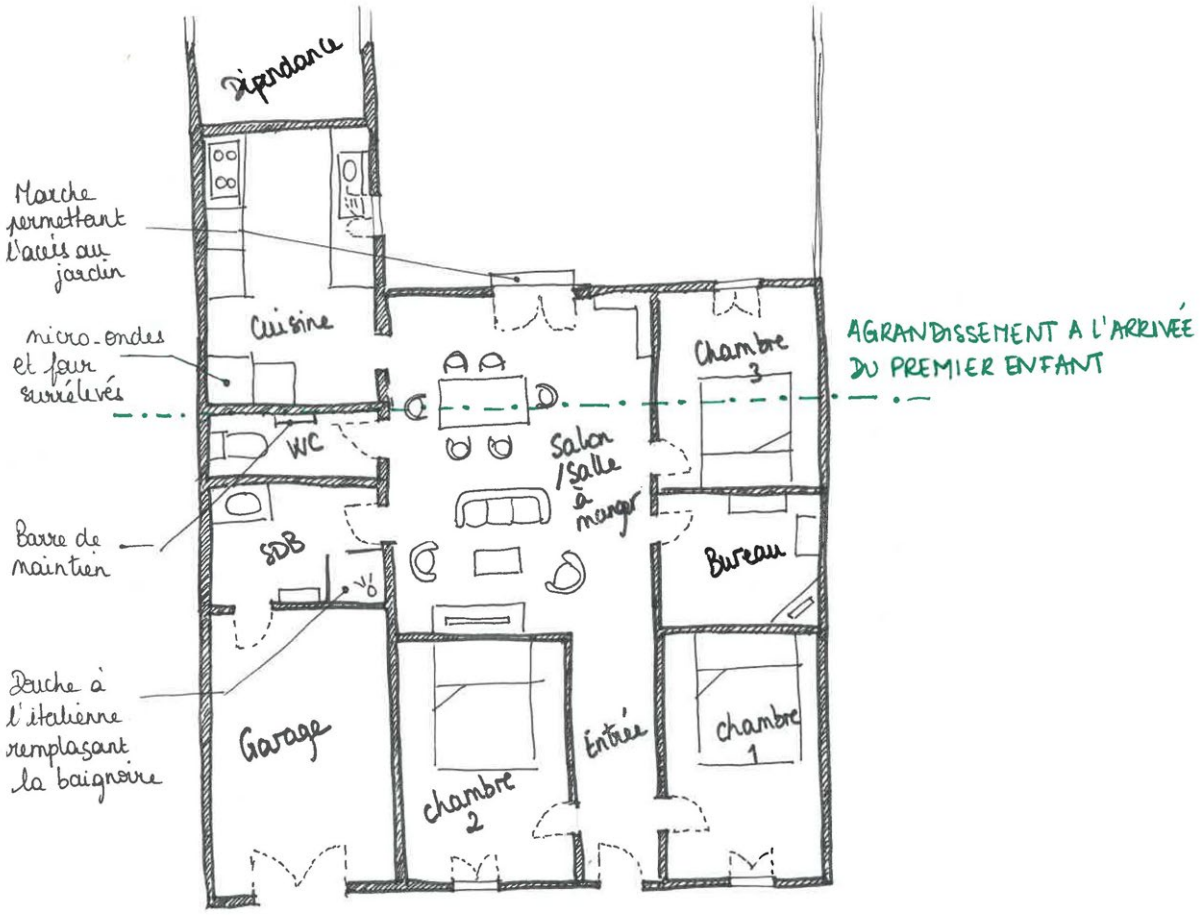

Relevé habité de la maison de Mme Lecomte. © Manon Labarchède, 2020.

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2019

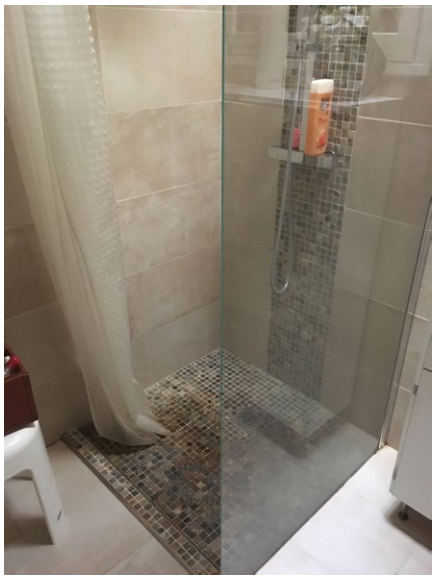

Salle de bains, WC et cuisine de Mme Lecomte.

a beaucoup investi. Elle appartenait à la famille de son mari. Alors que la grande propriété localisée à la campagne demande aujourd'hui pour elle un effort financier important, elle se demande si elle pourra la conserver. La vente serait pour elle un véritable crève-cœur et une trahison envers son mari.

L'accueil régulier de sa belle-mère le week-end à la fin de sa vie l'avait conduite à installer des barres de maintien dans les WC et dans la baignoire. Un dispositif qui lui a semblé par la suite inutile pour elle qui « *n'arrive pas à [s]e projeter dans le handicap* », dit-elle. Si la barre des WC n'a pas été enlevée, celle de la salle de bains n'a pas été remplacée au moment de la réalisation des travaux : *« donc la salle de bains je l'ai refaite, donc là les barres je ne les ai pas laissées puisque j'en ai plus besoin »*. Elle a accompagné sa tante, considérée par ses enfants comme leur grand-mère, en la visitant régulièrement puis en l'orientant vers une maison de retraite, des établissements qu'elle juge très négativement. Véritable *« cour des miracles »* elle ne souhaite absolument pas y aller un jour, d'autant plus qu'elle a eu l'écho d'expériences très réussies au sein de familles d'accueil.

Malgré de solides antécédents en termes d'expérience de la dépendance d'autrui et de la nécessaire adaptation de certains espaces domestiques, Madame Lecomte ne porte pas de vision critique sur son logement et ne parvient pas à transposer ses difficultés éventuelles dans l'aménagement de son domicile. S'étant récemment cassé le bras en voulant s'habiller sans s'asseoir au préalable, elle s'est rendu compte de la limite à vivre seule avec une incapacité légère et temporaire dans une maison. Pour autant, elle ne prévoit pas d'aménagement spécifique vis-à-vis des obstacles rencontrés lors de cette période d'invalidité, ni même à la suite d'une opération antérieure ayant amené une incapacité temporaire. Le système de fermeture des volets, de son propre aveu très contraignant durant sa période de convalescence, n'est par exemple pas remis en cause. Pour d'autres éléments, si elle reconnaît qu'ils peuvent poser problème à un moment – comme par exemple la marche pour l'accès à la maison – leur aménagement n'est pas anticipé et il est jugé comme une intervention rapide à mettre en œuvre : *« ce qui peut gêner c'est la marche là, mais bon c'est facile de mettre un plan incliné si j'ai un fauteuil par exemple »*. Le fauteuil roulant, toujours.

Les personnes qui adoptent le détachement connaissent le processus de vieillissement et ses conséquences. Il est un avenir non désiré et difficilement envisageable, s'inscrivant pour certains dans une forme de déni. Les éventuels arrangements sont alors prévus *« un jour »* ou *« peut-être »*. L'exemple de Madame Lacroix est évocateur. La maison qu'elle occupe actuellement a été achetée pour la retraite en périphérie d'une métropole française. Pleinement consciente que le fait d'avoir toutes les chambres à l'étage sera un jour problématique, elle repousse la décision de déménager jusqu'au moment où l'étage deviendra un vrai problème.

> *« C'est que les chambres sont à l'étage, et si effectivement un jour je ne peux plus me déplacer avec suffisamment de facilité, il est bien évident que je la vendrai pour acheter une maison de plain-pied. Je sais qu'un jour ça arrivera, mais je ne suis pas devant... 60 ans c'est jeune quand même. Posez-moi la question dans 10 ans, je pense que je vous répondrai différemment, enfin peut-être pas, mais certainement que oui. Oui, je pense que dans 10 ans ça me préoccupera un peu. »*
> Madame Lacroix, 60 ans

Une différence d'âge importante au sein d'un couple ou bien un vieillissement fonctionnel très différent renforce le phénomène. Il est l'élément perturbateur qui menace la stabilité du ménage.

> *« Moi très honnêtement, je vais vous dire... Ce n'est pas que je me cache la réalité, je sais qu'on vieillit tous, je sais que mon mari a quelques années de plus que moi, ben qu'est-ce que vous voulez ? Je n'y pense pas. [...] Je préfère occulter. Je préfère l'occulter parce que je me dis, oui on a une petite différence, mais bon ça ne veut rien dire. C'est vrai que je peux m'en aller... Voilà. J'ai perdu mon neveu il y a 3 ans, à 28 ans alors vous savez... Donc je ne veux pas penser à tout ça et puis ce qui arrivera, et ben on fera au moment opportun. Voilà. Mais pour l'instant on a la pêche et voilà. »*
> Monsieur et Madame Olivier, 77 et 62 ans

À la difficulté de se projeter dans la vieillesse s'ajoute, comme pour beaucoup, une aversion pour l'Ehpad. Assimilé à des *« mouroirs »*, son image est très dégradée pour les locataires du LBV. Cet horizon assombrit les perspectives de vie et du dernier lieu de vie.

> « Madame : *Non, mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. Peut-être qu'on sera obligés de se rapprocher d'une ville et d'être dans un appartement.*
>
> Monsieur : *Mais ça on préfère ne pas y penser maintenant.*
>
> Madame : *Mais bon le jour où il faudra... Si on pouvait éviter la maison de retraite directement. Ça moi je l'envisage même pas. Mais comme tout le monde je pense. Personne n'a envie d'y aller. »*
> Monsieur et Madame Guillot, 70 et 71 ans

D'un côté, la connaissance des effets du vieillissement pourrait les enjoindre à mieux préparer le leur pour retarder un éventuel passage à l'Ehpad, qu'ils redoutent. De l'autre, l'absence de projection dans la vieillesse rend leur parcours similaire à celui des indifférents. Plus les personnes avancent en âge, plus il est malaisé de prendre la décision de faire des travaux ou de déménager. Phénomène d'étrangeté du monde, tension autour de l'identité et développement de limitations fonctionnelles, trois phénomènes convergeants que Vincent Caradec identifie à travers *L'épreuve du vieillir* (Caradec, 2018). Lorsqu'à ces phénomènes liés au processus de vieillissement s'ajoutent des difficultés pratiques liées à la réalisation des travaux (formation des artisans, chantier en site occupé) ou à leur financement (complexité du système d'aides financières), l'adaptation du logement lorsqu'on vieillit devient un véritable défi.

> *« Alors une chose que j'aurais aimé faire, mais bon, vu mon âge, maintenant j'hésite un petit peu. J'aurais aimé... J'ai des portes comme ça [portes-fenêtres deux vantaux battantes] et je trouve que des portes coulissantes, c'est bien plus pratique. J'avais l'intention... Alors mon fils m'encourage, parce que s'il reprend la maison ça serait fait. J'avais l'intention de mettre comme une véranda si vous voulez »*
> Madame Lecomte, 75 ans

> *« Et moi je le vois bien dans l'immobilier, en fin de compte, jusqu'à 70 ans on fait des travaux dans sa maison. À partir de 70 ans, les gens ils se disent : "maintenant je vais mourir". Ils ne veulent plus faire de travaux, et puis les gens ils meurent à 85 ans, 90 ans aujourd'hui quand ça se passe bien. Et on se retrouve dans des maisons, ça fait 20 ans qu'il n'y a rien eu de fait dedans. »*
> Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

Le détachement implique la cohabitation de plusieurs rôles sociaux qui entrent en contradiction, celui de parent et de grand-parent d'un côté, celui de personne âgée de l'autre. La priorité donnée au rôle de parent ou de grand-parent crée une distance vis-à-vis de leur propre situation. Lorsqu'il est sollicité, l'avis des enfants sur le fait de garder ou de vendre la maison devient prioritaire, privilégiant des considérations émotionnelles ou financières à d'autres plus pratiques. L'aide aux enfants ou aux petits-enfants, dont les parcours de vie et professionnels sont de plus en plus chaotiques, repousse des aménagements du logement pour compenser le vieillissement. La solidarité familiale s'impose naturellement.

> *« En fait, on a une retraite qui pourrait sembler assez convenable parce qu'on a une retraite de 2300/2400, c'est quand même… Ça pourrait sembler convenable. Et finalement eh bien quand on a des enfants à aider, plus des petits-enfants à emmener, à gâter, à promener et bien ça ne suffit pas. On se rend compte que ça ne suffit pas. Et donc nous, on reporte ce qu'on veut faire pour nous. Et puis on se dit quand même que les années passent… […] Mais s'occuper de nos enfants et s'occuper de nos anciens, on est dans une période charnière de notre vie où on a encore les deux. Et quand vous avez les deux, c'est beaucoup, c'est lourd. »*
>
> Monsieur et Madame Blanchard, 69 et 70 ans

Angoisse de la vieillesse, crainte du veuvage ou encore maintien de cette génération dans le statut de génération pivot, entre leurs parents très âgés, leurs enfants et petits-enfants expliquent le détachement. Aujourd'hui, le sexagénaire, le septuagénaire souvent, l'octogénaire de plus en plus, sont actifs. Leur rôle social est bonifié par des activités de temps libre, par des responsabilités familiales comme grand-parent par exemple ou enfant de ses parents, ou encore par de nouvelles aventures amoureuses grâce une vie libérée d'une pesanteur normative.

Le conservatisme

Le conservatisme est une posture qui vise la préservation des usages, des lieux et des objets. Il peut s'accompagner d'une certaine lucidité sur les obstacles au quotidien, ainsi que sur les réponses possibles pour y remédier. L'attachement aux lieux, aux choses et aux territoires à travers leur valeur symbolique et sentimentale s'oppose à la logique rationnelle qui tendrait à les transformer. Le conservatisme est un arbitrage en faveur de la valeur émotionnelle du logement, proche du détachement par la connaissance du processus de vieillissement.

Deux attitudes se dégagent : un attachement aux choses et un autre aux pratiques. Dans le premier cas, certains aspects matériels de l'habitat – des objets ou la maison en elle-même – freinent l'évolution du domicile. La maison symbolise des moments de vie, une histoire et des souvenirs partagés avec ceux que l'on aime. Conserver les choses en l'état est une manière de garder la mémoire de temps heureux, et d'incarner matériellement et concrètement sa biographie familiale. Madame Lecomte honore son mari décédé en conservant leur maison secondaire, dont elle reconnaît pourtant que l'entretien lui pèse.

> *« Et moi j'ai du mal à m'en séparer hein, ça c'est évident. Et puis on y a tellement investi avec François que j'ai l'impression que je le trahirais ».*
>
> Madame Lecomte, 75 ans

Dans le second cas, le conservatisme vise à conserver des pratiques liées à l'habitat comme le jardinage, le bricolage ou encore la cuisine. Avec l'avancée en âge, elles se réduisent, voire disparaissent complètement. Il subsiste malgré tout l'espoir de les reprendre dans le cas d'une meilleure santé ou de la hausse du moral. Surtout, elles renvoient à une époque où la personne était encore capable de faire les choses. L'accroche des modes de vie est autant émotionnelle que pratique, mais elle est fondamentale pour les personnes.

> *« Oui, moi je ne suis pas trop appartement parce que moi j'aime bien mon jardin, mes extérieurs, enfin tout.*
>
> Enquêteur : *Vous jardinez beaucoup ?*
>
> *Oui, enfin plus comme avant, mais enfin j'aime bien. J'ouvre la porte, je suis dehors, j'ai mon jardin. Derrière, j'ouvre la porte et j'ai mon jardin ».*
>
> Madame Berger, 72 ans

Le souhait de préserver ce que l'on a vécu et ce que l'on aime peut être différencié au sein d'un couple. Madame Leclerc estime ainsi qu'il vaut mieux qu'elle *« meure avant [son époux] »,* car elle n'aurait *« aucun problème »* à déménager de leur maison avec un très grand terrain dont l'entretien deviendra trop problématique. Son mari lui *« aura du mal »* à le quitter et parfois *« il vaut mieux mourir »* si l'on ne peut plus exercer son libre arbitre ou maintenir des activités qui ont fait sens durant la vie. Il y consacre une bonne partie de ses journées, au point d'être *« tout le temps dans son jardin ».* La divergence des points de vue incite à des compromis au prix d'un renoncement de l'aspiration d'un des conjoints.

Le conservatisme est similaire au détachement par la volonté de ne pas se projeter dans la vieillesse. Ici, la posture est plus passéiste. Il ne s'agit plus de refuser le vieillissement, mais de préserver des éléments que l'avancée en âge met à mal. À propos des pratiques, des modes de vie, de son habitat, le conservatisme ignore ou refuse le changement au nom du passé, référence empreinte d'une certaine nostalgie. Dans cette logique, le LBV est généralement très bien perçu, mais la transposition de son aménagement n'est envisagée qu'en fonction du degré d'attachement aux objets et aux lieux. Pour Monsieur et Madame Huet, la douche a été une surprise très positive, admettant même avoir *« pass[é] du temps dans la salle de bains pour la douche »*, voire avoir *« pass[é] plus de temps dans la salle de bains que dans le reste de l'appartement ».* Cependant, à leur domicile, remplacer la baignoire signifie mettre de côté un bel objet qu'ils aiment et détruire l'œuvre de Monsieur Huet lors de la construction de la maison. Un pas qu'ils ne sont pas encore prêts à franchir.

> « Monsieur : ***Oui, et c'est encore une baignoire Jacob Delafon en fonte que j'ai. C'est magnifique hein, elle est magnifique. C'est la masse.***
>
> Madame : ***Quelque part ça me gêne. C'est vrai qu'elle est plus au top, mais ça me gêne de la refaire.***
>
> Monsieur : ***J'avais fait la faïence, j'avais tout fait. À l'époque il y avait un bidet aussi. Donc à l'emplacement du bidet, ça a mûri, je peux mettre une douche là. Mais après il faut casser... »***
>
> Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

Monsieur et Madame Hubert, quant à eux, habitent une maison à la périphérie d'une station balnéaire vendéenne. Âgés respectivement de 79 ans et 72 ans, ils y vivent depuis plus de vingt ans. Leur domicile est à environ 2 kilomètres du centre-ville et 2,5 kilomètres de la plage. Sur un terrain de 500 m², leur maison T4 de 100 m² est décrite comme une longère typiquement vendéenne. La proximité d'un centre commercial permet à Madame Hubert d'aller faire ses courses à pied, sans utiliser leur voiture. Monsieur, plus âgé, a plus de mal à se déplacer. Une mobilité d'autant plus problématique que le stationnement automobile se révèle compliqué pendant la période estivale, le contraignant à stationner plus loin des commerces et des services que durant le reste de l'année. L'entretien du jardin se fait de plus en plus laborieusement pour Monsieur Hubert qui doit faire appel aux frères de son épouse pour la taille biannuelle des haies, arbres et arbustes de leur jardin. Madame Hubert a réfléchi à un déménagement dans un appartement en centre-ville, qui simplifierait à la fois l'entretien de leur domicile et leurs déplacements quotidiens. Monsieur s'y oppose : *« moi je suis bien là ».* Même s'il reconnaît avoir moins d'énergie qu'autrefois et devoir plus penser à sa santé, il reste viscéralement lié à la maison et à son mode de vie. Déménager signifierait d'abord quitter *« un bon voisinage et un quartier sympa »,* essentiellement composé de retraités avec lesquels ils s'entendent très bien. Monsieur Hubert, autrefois très manuel, a du mal à quitter un logement dans lequel il a la possibilité de pratiquer des activités de bricolage ou de jardinage. Même si elles sont aujourd'hui mises de côté du fait de ses atteintes physiques, il conserve l'espoir de renouer avec, un jour. Pour lui, *« il n'y aura plus rien »* en appartement : plus d'établi, plus de jardin, plus de cave. Sa femme souligne la valeur sentimentale des lieux, alors que son époux reconnaît aujourd'hui ne plus pouvoir pratiquer de telles activités : *« oui, mais le fait d'avoir les outils, d'avoir l'atelier présent et la cave... Ben déjà dans ta tête tu as l'impression d'avoir... ».* Être bien dans sa tête est fondamental pour garder le moral, une attitude liée à un passé qui fait sens. C'est sa vie, celle de ses parents, de ses enfants, qui ont été incorporées dans « *son* » lieu de vie. Madame est prête à changer, Monsieur non ; le juge de paix pour déménager ou pas sera finalement l'impossibilité de faire autrement.

La prévoyance

Conscients de l'intérêt des atouts du LBV, les personnes qui embrassent la posture de la prévoyance sont clairvoyantes sur les difficultés qu'elles rencontrent dans leur logement. Elles se nourrissent d'expériences de proches, de publicités ou de n'importe quel type de médiation pour mettre en place des aménagements afin d'être épaulées au quotidien.

L'aménagement se définit comme « moyen pour un ou des individus de s'approprier son (leur) espace de vie » ; en d'autres termes, l'aménagement est l'outil grâce auquel les individus rendent l'espace adéquat à ce qu'ils sont et font (à leur identité, à leur mode de vie, à leurs relations) et dans un contexte donné. L'espace de vie comprend à la fois l'espace intérieur (celui du logement) et l'extérieur (abords du logement, rue, quartier, ville et territoire) qui constituent les niveaux de l'habiter. Il se différencie ainsi de l'adaptation considérée comme un « processus par lequel un ou plusieurs individus s'engage(nt) dans la mise en place de dispositifs, à un ou plusieurs niveaux de l'habitat, en vue de le rendre adapté à des limitations fonctionnelles modérées ou importantes. Ces dispositifs peuvent être techniques (aides techniques), humains (aides à domicile) ou consister en une modification significative des pratiques d'habiter (changements d'usage, déménagement) » (Auger *et al.*, 2017). Si les trois postures précédentes s'inscrivaient dans des adaptations de leur lieu de vie, les prévoyants, eux, poussent leurs démarches plus loin, cherchant un gain de confort, caractéristique de l'aménagement du LBV.

Les prévoyants se composent de trois catégories. Nous avons d'abord ceux ayant toujours eu l'habitude de faire des travaux à leur domicile. Adapter son logement au vieillissement est en continuité avec une pratique régulière d'aménagement liée à des changements d'habitudes, de mode de vie ou simplement à l'envie de modifier l'aspect du logement.

> *« Intérieurement on a véritablement tout changé. On a refait la cuisine, enfin on a vraiment tout refait. Maintenant on est dans le coup comme on dit. Mais il fut un temps, avec tous ces couloirs, ce n'était pas pratique du tout. »*
> Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

Beaucoup de curistes sont propriétaires de maison individuelle avec un étage, un mode de construction habituel des années 1970. Elle devient plus difficile à vivre dès lors que l'on vieillit. L'escalier est jugé plus dangereux, ou tout du moins plus difficilement praticable, en raison de l'apparition de certaines douleurs. L'idée est alors de recomposer leur espace de vie au rez-de-chaussée.

> *« On ne vit qu'au rez-de-chaussée. À l'étage, notre fille qui est à Paris vient nous voir toutes les trois semaines parce qu'elle est toute seule. Et puis quand on a les petits-enfants. Ben là-haut on a… C'est simple. Moi quand j'ai fait le plan, j'avais une grand-mère paternelle qui était atteinte d'artérite, donc elle a eu une gangrène et elle avait été amputée des deux jambes. Et donc dans ma tête, ma maison elle est conçue pour passer avec un fauteuil roulant partout. Et entre le trottoir de l'extérieur et la maison. Donc là, depuis on a mis une allée qui tourne en canal et tout, je n'ai pas de marche. Je rentre partout. Et donc je rentre, les portes sont automatisées à l'extérieur de la rue. On arrive par une allée, on rentre dans le garage, porte automatisée aussi. Je sors de la voiture, on arrive dans la cuisine et le salon. Tout est prévu. »*
> Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

La deuxième catégorie de prévoyants regroupe des personnes ayant fait l'expérience du handicap ou du vieillissement, accueillant régulièrement à domicile une personne handicapée, en raison de l'âge ou suite à un accident. La fracture de la jambe de son fils a fait prendre conscience à Madame Leclerc que leur maison de plain-pied n'était pas pour autant accessible du fait de la marche entre le jardin et la maison. De la même manière, le handicap de la sœur de Madame Dupuy, qui ne se déplace qu'en fauteuil roulant, éclaire le futur auquel son mari ou elle pourraient faire face s'ils se retrouvaient un jour dans une situation similaire.

« Alors de plain-pied, mais pour un handicap, que j'ai connu avec un de mes fils, qui s'était cassé un pied et puis l'autre après, parce que tant qu'à faire... [...] On a un accès avec une seule marche à la grande pièce à vivre sur plusieurs endroits. Et donc effectivement quand il y a un handicap, la marche, il faut l'aménager quoi. [...] Donc j'ai constaté qu'à ce moment-là ce n'était pas vraiment du plain-pied. Donc je lui mettais un siège sur roulettes d'un côté, un autre siège sur roulettes de l'autre côté, et il faisait le transfert lui-même. Donc il faudrait à ce moment-là mettre un plan incliné sur chacun des endroits où il y a cette surélévation. »
Madame Leclerc, 64 ans

Enfin, la troisième catégorie est celle des personnes ayant déménagé ou fait construire une nouvelle maison au moment du passage à la retraite. La conception de la dernière maison est pensée pour le moment de la retraite, anticipant ainsi les problèmes potentiels lors de l'avancée en âge. Monsieur et Madame Guillot ont quitté la région parisienne pour s'installer en Bretagne dans le village où ils passaient leurs vacances. Les effets du vieillissement ont guidé leurs demandes.

« Madame : *Quand on fait construire tard, on sait qu'il faut faire attention.*

Monsieur : *On a fait faire les plans autour de nos meubles. C'est nous qui avons décidé.*

Enquêteur : *Et alors cette réflexion-là que vous avez eue sur l'aspect adapté ou pas de la maison, comment c'est venu ? Qu'est-ce qui vous avait incité à penser à ça ?*

Madame : *Ben parce qu'on s'est dit qu'on faisait construire tard donc que nous allions y vieillir, et donc qu'il fallait faire du confortable. »*
Monsieur et Madame Guillot, 70 et 71 ans

La prévoyance prend de l'ampleur au moment charnière du passage à la retraite. Elle se manifeste par la perspective de déménager, ou bien celle de rester dans le logement actuel, moyennant quelques modifications. Un arbitrage s'opère entre l'attachement au domicile et au mode de vie et le futur, occasion de nouveaux projets. L'implantation géographique peut avoir un rôle déterminant et mettre ainsi de côté les considérations sur le logement lui-même. L'éloignement de la famille ou des services de proximité favorisent une mobilité résidentielle, tandis que leur proximité plaidera pour la transformation du logement.

« Madame : *On a décidé, on s'est concertés, on a dit : on reste là ? Ou est-ce qu'on va ailleurs?*

Monsieur : *À un moment donné on s'est dit : qu'est-ce qu'on fait ? Parce qu'avec l'arthrose, machin, et puis le soleil. Il nous manquait du soleil, ce qui n'est plus trop le cas hein. En Normandie il commence à faire beau.*

Madame : *Et puis vu l'attachement à cette maison, on a dit : on fait des travaux, on l'améliore.*
Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

On sait qu'on ne va pas rajeunir, c'est le contraire, donc on aimerait bien avoir tout ce qu'il faut autour. Elle, elle conduit bien sûr, mais elle dit : je ne veux pas prendre ma voiture à chaque fois pour aller faire les courses quoi. C'est ça qu'elle veut. Elle veut se rapprocher du centre-ville chez nous. »
Madame Berger, 72 ans

Les enfants ont une place centrale dans l'arbitrage qui se joue, à la fois facteur de maintien dans le domicile comme de départ. Dans tous les cas, les parents recherchent la proximité et les enfants aussi.

« Alors tout à fait, et elle m'a dit qu'on pouvait l'emmener [concernant le document présentant les travaux faits au sein du LBV]. Donc je vais l'emmener parce que moi je suis dans ce cas-là, j'ai une maison, de lotissement, et puis bon elle est trop grande. Donc je voudrais déménager pour aller en appartement. Mes enfants ne sont pas très chauds. »
Madame Rolland, 74 ans

Plus qu'une conscientisation du vieillissement, la prévoyance traduit une volonté de diminuer les contraintes, d'améliorer son confort et de se faciliter la vie. Les aménagements sont réalisés dans une perspective hédoniste avec la mise en évidence de deux dimensions essentielles : le confort et l'habitabilité. L'expérience est précieuse pour ajuster son cadre de vie, selon Madame Dupuy.

« Nous, on vieillit et on s'en va vers le confort. Ça, c'est sûr. Sur un confort. Entre pratique, beauté et confort, et ben on va sur le pratique et le confort hein. Et la beauté c'est en troisième position. Alors qu'il y en a qui voient la beauté en premier et le confort après. Mais nous c'est tout le contraire. C'est le confort d'abord et la beauté en troisième position hein. Si on peut allier les trois c'est mieux. C'est plus que mieux même, mais autrement non. »
Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

L'optimisation du confort intérieur s'exerce sur trois espaces distincts : la cuisine ; la salle de bains et les sanitaires ; le jardin pour les propriétaires de maison individuelle. La cuisine est l'objet de changements majeurs, notamment en cassant entièrement ou partiellement la cloison séparative avec le salon et le séjour, aménagement phare des cuisines des années 1990 (cuisine « à l'américaine »). L'espace de vie gagne en volume et en lumière. La volonté est aussi de moderniser son esthétique par des matériaux, des luminaires ou un design plus contemporain et d'y intégrer des équipements de plus en plus nombreux et esthétiques. Au sein du LBV, la surélévation du four, voire du lave-vaisselle, attire l'attention des prévoyants.

> *« On avait une cuisine simple, et puis on a foutu le mur entre la cuisine et la salle par terre, on a ouvert. Maintenant on a une belle cuisine aménagée et on a un grand puits de lumière. C'est vrai que le matin des fois au petit-déjeuner ça réveille, c'est pas mal. C'est agréable. »*
> Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

Pour la salle de bains, accroître le confort se conjugue avec prévoir son vieillissement. La baignoire, peu utilisée pour des bains, est devenue inconfortable pour prendre uniquement des douches ; elle devient *« dangereuse »*. La douche à l'italienne est incontestablement la star du vieillissement car elle solutionne bien des problèmes pour tous ceux dont le sens de l'équilibre diminue ou qui ont subi les traumas d'une chute. Des curistes regrettent de ne pas avoir fait simplement une douche dès la construction de leur logement. Il est vrai que progressivement les maisons individuelles se sont agrandies et qu'elles possèdent maintenant deux pièces d'eau, dont une douche attenante à la chambre.

> *« La salle de bains on l'a faite, en italienne. Donc là c'est un confort aussi. Parce qu'on avait une baignoire. Mais bon la baignoire c'est pareil, ce n'est pas confortable. Enfin moi, je ne me suis jamais mise dans une baignoire. Mon mari ça a été son envie en 1985. »*
> Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

Minimiser le temps passé à l'entretien du jardin et des espaces extérieurs est une priorité. La relation au jardin évolue au cours de la vie. Il est privilégié par les jeunes couples pour eux-mêmes et leurs enfants car il correspond à l'art de vivre de la maison individuelle. Il lui est associé de nombreuses vertus sanitaires (la nature), éducatives (pour les enfants) et de loisirs (passer son temps libre à son organisation), et à une culture de l'habiter qui s'est imposée à partir des années 1970[2]. Mais avec l'avancée en âge et le départ des enfants, il s'opère une bascule quand l'extérieur devient une contrainte. Un choix presque caricatural est de remplacer les massifs de fleurs par du gazon, puis les parties engazonnées ou arborées par des graviers ; la haie végétale disparaît au profit d'un muret. L'artificialisation progressive des sols est un des moyens de limiter l'entretien, et donc de s'économiser physiquement et psychiquement : plus de tonte, d'arbres à couper, de plantes à arroser, de déplacements réguliers à la déchetterie. L'enjeu est de rendre acceptable la décision de rester dans un premier temps, puis de déménager dans un second temps, une décision lourde.

> « Monsieur : *Non, mais déjà on a enlevé toute la pelouse et maintenant c'est que du gravier. Et puis on a mis des palmiers, des choses, des machins comme ça.*
> Madame : *On aime le pratique si vous voulez. Enfin moi maintenant que je vieillis... »*
> Monsieur et Madame Dupuy, 75 et 61 ans

> « Madame : *On a supprimé toutes les haies.*
> Monsieur: *Ah toutes les haies ! Oui parce que j'avais des thuyas. Les thuyas c'était... Alors pareil, je ne voulais pas embêter les voisins alors je taillais de chaque côté, donc je faisais 180 mètres tous les ans. Et puis à un moment donné les arbres ils ont la maladie... Là on s'est dit qu'on allait faire des murs sur les trois côtés. Donc ils sont sur 2 mètres. Enfin on est tranquilles. »*
> Monsieur et Madame Huet, 64 et 63 ans

Monsieur et Madame Blanchard font partie des prévoyants. Ils habitent Bordeaux depuis 2012. Propriétaires d'un « village vacances » près de Sarlat (Dordogne), ils décident de le revendre une fois à la retraite. Sa localisation est jugée « *vraiment trop paumée* » et ils souhaitent s'implanter dans une ville plus dynamique, tout en restant proches de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Leur choix se porte finalement sur Bordeaux. Ils achètent un appartement T3 de 70 m² en centre-ville, dont ils apprécient la localisation et la vue. L'appartement « *correspond aux années qui viennent* ». Ils utilisent seulement

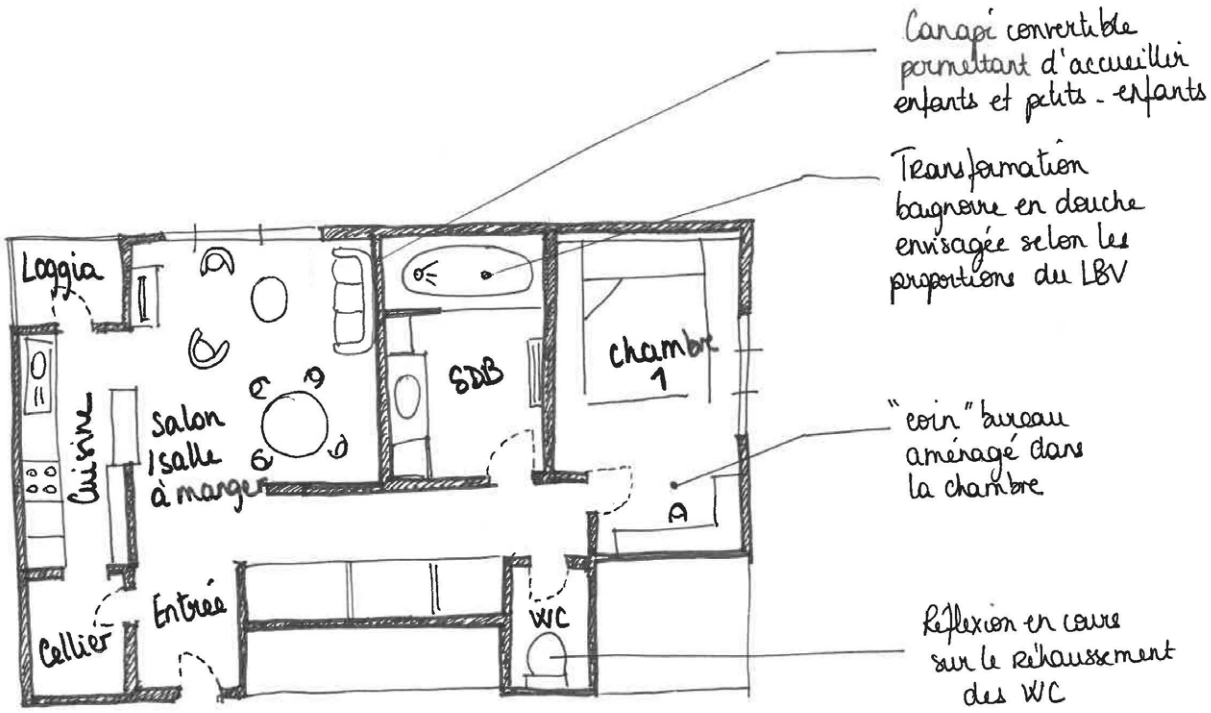

Relevé habité de la maison de M. et Mme Blanchard. © Manon Labarchède, 2020.

la voiture pour quitter Bordeaux. Au quotidien, tous les trajets se font à pied ou en vélo, grâce à la proximité des commerces et des services. La vue est une autre qualité puisqu'ils habitent à une hauteur rare pour l'agglomération bordelaise (12e étage) en plein centre, et qu'ils bénéficient ainsi d'une situation exceptionnelle. Après avoir réalisé quelques petits travaux, notamment l'ouverture partielle de la cuisine vers la pièce de vie, la seule évolution nécessaire pour le couple est la transformation de la salle de bains. C'est surtout un problème pour Monsieur Blanchard qui utilise la baignoire pour prendre sa douche et l'inclinaison du fond le gêne fortement : *« on ne se sent pas en sécurité parce qu'elle est un peu arrondie dans la partie basse et quand on ferme les yeux on ne se sent pas très bien »*. Des arguments esthétiques, de confort et sécuritaires plaident pour une mutation radicale. Aussi, le séjour dans le LBV leur *« a donné beaucoup d'idées »*. Monsieur et Madame Blanchard reconnaissent *« avoir pris les mesures pour faire exactement pareil chez [eux] »*.

L'aménagement est cependant repoussé faute de finances. Ils aident leurs enfants qui éprouvent des problèmes financiers pour certains, et la mère de Madame Blanchard, atteinte de la maladie d'Alzheimer hébergée en Ehpad, qualifié de « *pompe à fric* » et de « *mouroir* » par Monsieur. Jugement qui les engage à rester le plus longtemps possible dans leur appartement, compte tenu de sa localisation, de son accessibilité et des futurs travaux.

Madame Aubert, la plus jeune des locataires rencontrés (58 ans), s'intéresse *« beaucoup à tout ce qui est senior et à l'environnement des seniors »*. Sa proximité intellectuelle avec la thématique l'amène à critiquer certains aménagements et à évaluer l'impact positif que d'autres adaptations non réalisées pourraient avoir pour elle. Madame Rolland s'interroge sur l'alternative entre déménager ou effectuer les travaux dont sa maison a besoin. Elle a opté pour une réhabilitation en donnant la priorité aux travaux « *les plus urgents* ». Le LBV lui a ouvert encore d'autres perspectives pour un transfert de données vers son domicile.

Cuisine de M. et Mme Blanchard.

Salle de bains de M. et Mme Blanchard.

Photos © Forum urbain | Laboratoire PAVE, 2019

La sensibilisation est plus problématique dans la situation de couple quand les conjoints ne portent pas les mêmes jugements sur leur vieillissement, ni n'ont le même rapport à leur maison. L'un est plutôt prévoyant et l'autre plutôt conservateur. L'expérience vécue au sein du LBV fera alors peut être l'objet de discussions et d'arbitrages internes au couple, quelques mois, années, plus tard.

La prévoyance est une posture pour se prémunir contre les imprévus, prévenir l'avenir sans appréhension, et s'assurer d'un confort en adéquation avec les étapes de la vie.

NOTES

1. L'échoppe bordelaise est une maison ouvrière construite dans le milieu du 19e siècle pour répondre à la question sociale du logement. On distingue deux types d'échoppes. Les simples, d'une surface comprise entre 50 et 80 m², dont le couloir latéral dessert 2 à 3 pièces alignées les unes derrière les autres. Les échoppes doubles, quant à elles, font entre 90 et 120 m², et les 4 ou 6 pièces que compte l'habitation sont desservies par un couloir central. Dans les deux cas, le terrain en bande offre un jardin à chaque habitation grâce à l'alignement des façades sur la rue. Pour plus d'informations : Tribalat J., 1997, *L'échoppe bordelaise. Bordeaux, la ville aux dix mille échoppes*, A Éditions, Mérignac, 157 pages..

retour

2. Raymond H., Dezès M.-G., Haumont N., Haumont A. (2001). *L'habitat pavillonnaire*, L'Harmattan, Paris, 114 p. ; Tapie G. (dir.), 2005, *Maison individuelle, architecture et urbanité*, Éditions de l'Aube, Paris, 251 p.

retour

Conclusion

L'adaptation intérieure d'un logement ordinaire et l'observation des réactions des occupants sont deux clés du LBV. Le public qui l'occupe le temps d'une cure a des faiblesses physiques assumées et connues, les engageant plus que d'autres à s'intéresser aux équipements en place. Les locataires sans connaître l'avant-réhabilitation apprécient l'ambiance du logement, sa clarté et sa taille, et adoubent le choix initial d'ouverture de l'entrée et de la cuisine et d'une modernisation de l'appartement. L'équipement de la cuisine et de la salle de bains a fortement retenu aussi l'attention. Les locataires soulignent le caractère presque *« neuf »*, agréable avec du mobilier apprécié (lits, fauteuils, élévation de l'électroménager), un logement grand, à l'esthétique soignée, d'où la satisfaction d'avoir fait une bonne affaire au regard du rapport qualité / prix. Le confort généré par la requalification des pièces a trouvé des adeptes et a suscité quelques doutes nés du sentiment qu'une grande partie des locataires ne s'identifient pas comme des vieux, qualificatif réservé à leurs propres parents, aux membres de la famille très âgés ou aux résidents de maisons de retraite.

La logique « meublé » impose ses propres critères de jugement sur les avantages et les limites du LBV. Plus précisément, la migration de l'expérience vers son propre domicile dépend du mode d'habiter activé dans le laps de temps de la cure : le mode « vacances » incite à ignorer certains aménagements et à se détacher du logement lui-même ; le mode « domicile » conduit à opérer plus aisément des transferts. L'association faite entre effets du vieillissement et handicap, cristallisé sur l'image du fauteuil roulant ou de la dépendance, introduit un filtre bienveillant ou critique sur les aménagements. Un cliché ou un stéréotype qui s'est installé durablement dans la société française et qui, quoi qu'on en dise, est une représentation majeure à propos du vieillissement et de la dépendance.

La localisation du LBV en centre-ville a été unanimement appréciée y compris par ceux qui sont plus habitués à la périphérie urbaine et à la maison individuelle. Le choix de centralité et de proximité de services urbains est donc payant, sachant aussi qu'un T3 de 70 m² avec un balcon apporte de solides arguments. Les espaces de transition (paliers, cage d'escalier, hall d'entrée, parking) n'ont quasiment jamais été commentés. Le fait de rester seulement trois semaines et d'avoir un emploi du temps réservé à la cure, n'incite pas à des sociabilités résidentielles.

Les postures des personnes vis-à-vis de l'expérience du bien vieillir, montrent des attitudes contrastées. Elles sont élaborées au croisement de leur position vis-à-vis du vieillissement et du vécu résidentiel pendant ces trois semaines. L'identification des postures réintroduit le passé des personnes, leur mode de vie, les pratiques de l'habitat et leur manière de voir le futur.

Les prévoyants adhèrent au concept, pèsent les avantages et les inconvénients des dispositifs testés, les imaginent dans leur résidence principale. Leur *habitus* les prédispose à réorganiser fréquemment leur quotidien par des travaux adaptés. Le *living-lab* atteint son objectif.

Les indifférents apprécient ou critiquent les aménagements pour ce qu'ils sont, sans que leur vécu n'amène à une réflexion sur le lieu de vie quotidien. L'expérience des trois semaines ne les fera pas changer d'avis à brève échéance.

Pour les conservateurs, le changement impliquant de modifier leur quotidien est déstabilisant et éprouvant face à de difficiles décisions à anticiper. Les habitudes existantes les prémunissent au moins pendant un temps contre les effets du vieillissement, voire au travers de ruses pour ajuster leurs pratiques à leur cadre de vie.

Les détachés ont suffisamment de recul pour analyser les effets du vieillissement sur leurs espaces de vie, mais ne se sentent pas concernés pour l'instant, d'où ce regard distancié, parfois hautain, plus souvent fataliste.

Une cinquième posture n'a pas été explicitement évoquée ; c'est celle de la contrainte du déménagement sous la pression d'une obligation impérieuse. Elle est redoutée par les locataires du LBV quand elle s'incarne dans l'Ehpad et les exemples familiaux témoignent de la douleur d'une telle perspective. Certains hébergent ou ont hébergé leurs parents ou des membres de leur famille très âgés, une cohabitation qui pallie le rejet et le refus de la maison de retraite. Alors le logement et les aménagements réalisés s'adaptent à cette cohabitation pour des raisons morales (un devoir familial) ou financières. L'autonomisation d'une chambre, voire d'un studio, l'atténuation ou la suppression de marches, l'aménagement d'une pièce d'eau spécifique, font partie de la mise à niveau du logement. Le LBV offre une solution pour réviser l'architecture de l'habitat des seniors.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Argoud, D. (2008). « L'habitat et la gérontologie : deux cultures en voie de rapprochement ». Rapport final, Puca, 142 p.

Argoud D. (2014). « Les nouvelles formes d'habitat pour les personnes âgées : approche socio-historique d'une innovation », *in* Nowik L., Thalineau A., *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. PUR, Rennes, pp. 47-59.

Attias-Donfut C. (1995). *Les solidarités entre les générations. Vieillesse, familles, État*. Nathan, Paris, 352 p.

Auger F. (2016). « L'aménagement de l'habitat chez des couples de nouveaux retraités Baby-Boomers : vivre le présent, anticiper l'avenir ? » Thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Caradec V., Petite S., université de Lille 3.

Bachelard G. (1961). *La poétique de l'espace*. PUF, Paris, 416 p.

Balard F., Somme D. (2011). « Faire que l'habitat reste ordinaire. Le maintien de l'autonomie des personnes âgées en situation complexe à domicile.». *Gérontologie et société*, 34-1, pp.105-118.

Bourdieu P. (1994). *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*. Le Seuil, Paris, 251 p.

Caradec V. (2004). *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*. PUF, Paris, 256 p.

Caradec V. (2007). « L'épreuve du grand âge ». *Retraite et société*, n°52, pp.11-37.

Caradec V. (2018). « Intérêt et limites du concept de déprise. Retour sur un parcours de recherche ». *Gérontologie et société*, 40-1, pp. 139-147.

Cérèse F., Eynard C. (2014). « Domicile, habitats intermédiaires, Ehpad : quelles mutations à opérer pour soutenir l'autonomie dans le parcours résidentiel ? » *in* Nowik L., Thalineau A., *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. PUR, Rennes, pp.99-115.

Certeau M. (1990). *L'invention du quotidien : arts de faire*. Gallimard, Paris, 416 p.

Chamahian A., Petite S. (2014). « Entre autonomie et dépendance à l'égard des proches. Quand l'aménagement du logement devient une affaire de famille », *in* Nowik L., Thalineau A., *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. PUR, Rennes, pp.151-165.

Clément S., Membrado M., Mantovani J. (1996). « Vivre la ville à la vieillesse : se ménager et se risquer ». *Les annales de la recherche urbaine*, n°73, pp.90-98.

Cunin J.-C. (2011). « L'adaptation du logement et les leçons du handicap : un acquis pour le dernier âge de la vie ? » *Gérontologie et société*, 34-1, pp. 229-243.

Déoux S., Massot O., Girard V. (2001). « L'habitat facteur de santé des trente dernières années de vie des aînés ? » *Gérontologie et société*, 34-1, pp. 91-103.

Dreyer P. (2017). « Habiter chez soi jusqu'au bout de sa vie ». *Gérontologie et société*, 39-1, pp.9-23.

Dreyer P., Ennuyer B. (*dir.*) (2017). « Le chez-soi à l'épreuve des pratiques professionnelles : acteurs de l'habitat et de l'aide à domicile ». *Chronique Sociale*, Lyon, 339 p.

Ennuyer B. (2010). « Quelles marges de choix au quotidien. Quand on a choisi de rester dans son domicile ? » *Gérontologie et société*, 32-4, pp.63-79.

Ennuyer B. (2011). « À quel âge est-on vieux ? La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus ». *Gérontologie et société*, 34-3, pp.127-142.

Ennuyer B. (2014). *Repenser le maintien à domicile* (2e édition). Dunod, Paris, 320 p.

Guillemard A.-M. (2008). « Un cours de vie plus flexible, de nouveaux profils de risques, enjeux pour la protection sociale », *in* Guillemard A.-M. (*dir.*), *Où va La Protection Sociale ?* PUF, Paris, pp.25-48.

Hall S., Albaret M., Gamberini M.-C. (1994). « Codage/Décodage ». *Réseaux*, n°68, pp.27-39.

ANNEXES

Hugentobler V., Anchisi A., Dallera C., Strozzega A. (2014). « Le domicile des personnes âgées en perte d'autonomie : un nouveau « marché » potentiel », *in* Nowik L., Thalineau A., *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. PUR, Rennes, pp.133-150.

Jobert B. (1988). « Action publique et solidarité civile : le cas du maintien à domciile des personnes âgées ». *International Review of Community Development*, n°19, pp.89-93.

Le Borgne-Urguen F., Pennec S. (2016). « Les aménagements techniques pour préserver le « chez-soi » en situation de soin », *in* Trouvé E. (*dir.*), Agir sur l'environnement pour permettre les activités. De Boeck, Paris, pp. 175-204.

Lefèbvre H. (1968). *Le droit à la ville*. Anthropos, Paris, 135 p.

Moget C., Bonnardel N., Galy E. (2014). « Ergonomie prospective et âge : proposition de méthodes nouvelles pour la conception d'une système de maintien à domicile ». *Le travail humain*, 77-3, pp.231-255

Nowik L., Thalineau A. (2014). *Vieillir chez soi. Les nouvelles formes du maintien à domicile*. PUR, Rennes.

Pennec S. (2014). « Manières d'habiter et transitions biographiques à la vieillesse », *in* Membrado M., Rouyer A. (*dir.*), *Habiter et vieillir. Vers de nouvelles demeures*. Érès, Toulouse, pp.85-102.

Pérec G. (1974). *Espèces d'espaces*. Galilée, Paris, 200 p.

Petit M. (2017). « Les jeunes retraités mono-polaires et les réaménagements de l'espace domestique ». *Gérontologie et société* 39 / n° 152(1):79-92.

Piguet C., Droz-Mendelzweig M., Grazia Bedin M. (2017). « Vivre et vieillir à domicile, entre risques vitaux et menaces existentielles ». *Gérontologie et société* 39 / n° 152(1):93-106.

Rapoport A. (1972). *Pour une anthropologie de la maison*. Bordas, Paris, 221 p.

Raymond H., Dezès M.-G., Haumont N., Haumont A. (2001). *L'habitat pavillonnaire*. L'Harmattan, Paris, 114 p.

Salon D., Jean E., Barthelaix A. (2011). « Habitat individuel et vieillissement. Pour une prise en compte des déficits cognitifs ». *Gérontologie et société* 34 / n°136(1):133-40.

Sauzet M., Younes C., Larit Ch. (2000). *Habiter l'architecture : entre transformation et création*. Massin, Paris, 225 p.

Segaud M. (2010). *Anthropologie de l'espace : habiter, fonder, distribuer, transformer.* Armand Colin, Paris, 248 p.

Serfaty-Garzon P. (2003). *Chez soi : les territoires de l'intimité*. Armand Colin, Paris, 256 p.

Tapie G. (*dir.*) (2005). *Maison individuelle, architecture et urbanité*. Éditions de l'Aube, Paris, 251 p.

ANNEXES

MÉTHODOLOGIE

■ Une méthode qualitative – classique en sciences humaines – a été mise en œuvre en appliquant les règles propres à ce type de démarche. L'objectif de l'observation est triple : saisir les effets d'un aménagement circonstancié sur les pratiques d'appropriation au quotidien ; comprendre dans quelle mesure un séjour court dans un environnement singulier conduit à une projection de dispositifs spatiaux et techniques dans le domicile (résidence principale) ; dégager des postures vis-à-vis du vieillissement et ses conséquences.

■ L'observation s'appuie sur des entretiens semi-directifs, en face à face, avec les occupants. Deux entretiens successifs ont été menés conjointement par un sociologue et une architecte : le premier, *in situ*, dans le logement temporaire ; le second dans le domicile principal des curistes en faisant un retour d'expérience. Pendant la durée de l'observation, sur 18 mois, le rythme de la mise en location du logement (trois semaines chaque mois pendant la saison thermale, 9 mois de mars à novembre) détermine mécaniquement la taille de l'échantillon, au total 15 locations et 25 personnes (en y incluant les couples). Parmi les entretiens, deux ont eu un caractère « exploratoire » menés auprès de curistes dacquois âgés mais ne résidant pas au sein du LBV.

■ Au fur et à mesure des réservations auprès de la centrale de location de Dax, les coordonnées des futurs locataires sont communiquées à l'équipe de recherche. Les entretiens se font pendant la troisième et dernière semaine de location, afin que les occupants aient eu le temps d'apprivoiser leur espace de vie. Ils ont presque tous eu lieu l'après-midi, moment laissé libre par la cure.

■ Le guide d'entretien se focalise sur la perception globale du logement et de son ambiance, mise en perspective avec la résidence principale, puis sur la description d'une journée type et la visite de l'appartement pour commenter chaque pièce et chaque équipement. Les thèmes suivants sont abordés :

- la cure thermale pour déterminer la familiarité de sa pratique et son impact sur l'usage de l'appartement ;
- le choix du logement, sa perception initiale, ses usages, son ressenti en comparant avec le vécu dans la résidence principale ;
- la mise en perspective de l'expérience temporaire d'un logement adapté avec le vécu dans le domicile principal ;
- les représentations du vieillissement et son anticipation.

■ L'entretien se termine par des informations factuelles sur l'identité des personnes (âge / situation familiale / catégorie socio-professionnelle / niveau d'études). Le déroulement tient compte des capacités des personnes à raconter leurs expériences. Les entretiens et la visite sont enregistrés, retranscrits et font l'objet d'une analyse de contenu thématique.

■ Après un premier entretien dans le LBV, plusieurs curistes ont accepté de recevoir les enquêteurs à leur domicile principal (5 personnes). Le guide « Retour à domicile » comporte deux temps. Le premier revient en détails sur l'expérience du LBV, ce qui en est retenu en termes de pratiques, d'usages ou de confort. Le second met en perspective la location avec le domicile pour saisir leur regard sur leur propre vieillissement et leur capacité à adapter leur logement. Les thèmes abordent l'expérience quotidienne, le voisinage, la mobilité et toutes les dimensions relatives à l'habitat qui pèsent dans le vécu. L'entretien se termine là aussi par une visite commentée.

ANNEXES

TABLE DES ENTRETIENS

Nom	Âge	Date entretien LBV	Date entretien retour à domicile	Statut d'occupation du logement	Expérience de cure	CSP
M. et Mme Colin		28 mars 18	Entretien exploratoire			
M. Girard	–	28 mars 18	Entretien exploratoire			
M. et Mme Blanchard	69 et 70 ans	07 mai 18	18 avril 19	Propriétaire	1e	Moyenne +
Mme Fabre	77 ans	19 juin 18	15 avril 19	Propriétaire	1e	Moyenne -
Mme Aubert	58 ans	11 juillet 18	–	Propriétaire	1e	Supérieure
M. Lemoine et Mme Renaud	77 et 84 ans	30 juillet 18	–	Propriétaire	1e	Moyenne
Mme Dumas	81 ans	21 août 18	–	Propriétaire	1e	Modeste
Mme Lacroix	60 ans	11 sept.18	13 mai 19	Propriétaire	3e	Moyenne
M. et Mme Olivier	77 et 62 ans	04 oct. 18	–	Propriétaire	1e	Supérieure
Mme Rolland	74 ans	23 oct.18	–	Propriétaire	3e	Moyenne
Mme Leclerc et Mme Lecomte	64 et 75 ans	13 nov. 18	16 avril 19	Propriétaire	4e	Moyenne +
M. et Mme Dupuy	75 et 61 ans	25 mars 19	–	Propriétaire	1e	Moyenne +
M. et Mme Guillot	70 et 71 ans	09 mai 19	–	Propriétaire	2e	Moyenne +
M. et Mme Hubert	79 et 72 ans	27 mai 19	–	Propriétaire	10e	Moyenne
Mme Berger	72 ans	18 juin 19	–	Propriétaire	12e	Modeste
M. et Mme Huet	64 et 63 ans	12 juillet 19	–	Propriétaire	8e	Supérieure

ANNEXES

PARTENAIRES DU PROJET DU LOGEMENT DU BIEN VIEILLIR

PROJET RÉALISÉ PAR

AG2R LA MONDIALE

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE protège 15 millions d'assurés et accompagne 1 entreprise sur 4. En tant qu'acteur socialement très engagé, AG2R LA MONDIALE œuvre au quotidien dans l'intérêt général. Pionnier dans son approche et très présent sur le terrain, le Groupe œuvre pour le bien-être et le bien vieillir en tenant compte de l'ensemble des facteurs déterminants de la santé (activité physique, alimentation, habitat, travail, vie sociale, environnement, etc.). Alliant prévention santé et qualité de vie au domicile, la dynamique partenariale que le Groupe a souhaité lancer autour du Logement du bien vieillir, sur la ville thermale de Dax, s'inscrit pleinement dans le champ de son engagement sociétal.

www.ag2rlamondiale.fr

AQUI O THERMES

AQUI O Thermes, cluster thermal Nouvelle-Aquitaine, est une association émanant d'une forte demande des entreprises de la filière thermale de la région Nouvelle-Aquitaine. Constituée en majorité d'établissements thermaux et de stations thermales, la grappe d'entreprises a pour principale force l'implication de ses membres.

Elle associe, en son sein, professionnels du thermalisme, de la santé, du tourisme, de la formation et de la recherche pour apporter son expertise à la cure thermale médicalisée et en prévention santé.

Depuis 2018, AQUI O Thermes a la mission d'animer le plan de développement thermal de la région autour de trois axes : l'établissement thermal, la station thermale et l'écosystème thermal ; un 4e axe transversal de recherche – développement – innovation, complète le dispositif.

aquiothermes.fr

XLHabitat

XLHabitat est l'Office public de l'habitat des Landes. Il est un acteur public de référence pour l'habitat social. Au service des politiques locales, XLHabitat conçoit, construit, réhabilite et entretient l'habitat social landais en prenant soin de s'adapter à la diversité des besoins et de créer les conditions d'un bien-être social. Il est un acteur majeur du développement économique et social dans le département. Ses investissements (près de 80 M€ en 2019) contribuent à soutenir l'activité, l'emploi et l'innovation des entreprises. XLHabitat place la qualité de service et la proximité au cœur de ses préoccupations. Deux agences, quatre antennes et un centre téléphonique de relations permettent de répondre quotidiennement aux attentes et aux besoins des locataires. Chiffres-clés : 10 500 logements (30 000 personnes logées) répartis dans 137 communes landaises ; 160 collaborateurs ; 221 nouveaux logements livrés en 2019 ; plus de 500 logements réhabilités en 2019.

xlhabitat.org

Les partenaires du projet du Logement du bien vieillir de Dax remercient pour leur contribution à l'équipement du logement et leur confiance les sociétés **CREE** (cadres élévateurs VERTIKIT et FLEXIKIT), **HMS-Vilgo** et **WINNCARE** (lits ergonomiques) et **SYST'AM** (literie)

RECHERCHE RÉALISÉE PAR

LEROY MERLIN Source

Créé par LEROY MERLIN en 2005, LEROY MERLIN Source réunit des chercheurs, des enseignants et des professionnels qui ont accepté de partager leurs savoirs et leurs connaissances avec les collaborateurs de l'entreprise.

Au sein de trois pôles – Habitat et autonomie ; Habitat, environnement et santé ; Usages et façons d'habiter – ils élaborent des savoirs originaux à partir de leurs pratiques, réflexions et échanges.

Ils travaillent de manière transversale au sein de chantiers de recherche dont les thèmes sont définis annuellement par la communauté des membres des groupes de travail, en dialogue avec les axes stratégiques de l'entreprise.

www.leroymerlinsource.fr

Forum urbain

Chantier de recherche porté par le Forum urbain, centre d'innovation sociétale sur la ville, hébergé à Sciences Po Bordeaux. Son objectif est de renforcer les collaborations entre le monde universitaire et les acteurs du territoire autour de problématiques urbaines et métropolitaines, en s'appuyant sur un réseau de chercheurs, doctorants et étudiants en sciences humaines et sociales issus du site universitaire bordelais. Il porte régulièrement des projets de recherche partenariale, en contribuant à la constitution des équipes de recherche et des partenariats, et à l'organisation des collaborations entre chercheurs et praticiens afin de favoriser l'échange de connaissances et l'enrichissement des pratiques.

forumurbain.u-bordeaux.fr

Laboratoire PAVE

Réalisé par le laboratoire Profession, architecture, ville environnement (Pave), hébergé à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (EnsapBx). Situé au croisement disciplinaire entre sociologie, anthropologie et architecture, le Pave cherche à investir la connaissance des formes matérielles des sociétés. L'entrée plus sociétale des sociologues et celle plus formelle des architectes sont mises en travail pour une lecture critique et l'analyse des formes d'organisation des territoires déclinées à plusieurs échelles, micro (le domestique, l'espace public) ou macro (la ville, la métropole et la mondialisation urbaine).

pave.hypotheses.org

Créé par LEROY MERLIN en 2005, LEROY MERLIN Source réunit des chercheurs, des enseignants et des professionnels qui ont accepté de partager leurs savoirs et leurs connaissances avec les collaborateurs de l'entreprise.

Au sein de trois pôles – Habitat et autonomie ; Habitat, environnement et santé ; Usages et façons d'habiter – ils élaborent des savoirs originaux à partir de leurs pratiques, réflexions et échanges.

Ils travaillent de manière transversale au sein de chantiers de recherche dont les thèmes sont définis annuellement par la communauté des membres des groupes de travail, en dialogue avec les axes stratégiques de l'entreprise.

Les résultats de ces chantiers sont transmis aux collaborateurs de LEROY MERLIN et aux acteurs de la chaîne de l'habitat au travers de journées d'études, d'interventions en interne et de prises de parole dans le cadre des Assises de l'habitat organisées par l'entreprise.

Ces collaborations actives donnent lieu à des publications à découvrir sur le site de **LEROY MERLIN Source**.

www.leroymerlinsource.fr

contact.leroymerlinsource@leroymerlin.fr

@LM_Source

LEROY MERLIN Source

tous les savoirs de l'habitat

Le Logement du bien vieillir est un projet réalisé par :

AG2R LA MONDIALE · AQUI O THERMES CLUSTER THERMAL AQUITAIN · LE GRAND DAX COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION · LEROY MERLIN · XL Habitat Avancer ensemble, c'est penser à tous

Recherche réalisée par:

Forum urbain Centre d'innovation sociétale sur la ville · LABORATOIRE PAVE